Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande

Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande

Band: 11 (1912)

Heft: 1-2

Artikel: Les noms des poissons du lac Léman

Autor: Jud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241198

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES NOMS DES POISSONS DU LAC LÉMAN

-♣-

En 1814, le Conservateur Suisse contenait sous le titre de Mélanges ichthyologiques un petit article qui faisait connaître non seulement les espèces, mais aussi les noms patois des poissons vivant dans le lac Léman. L'auteur en était le doyen Bridel. Avec une conception scientifique qu'on peut appeler moderne, il considérait l'étude des légendes, des traditions et même des patois comme indispensable à un historien; c'étaient pour lui des symboles de vie passée qui ne pouvaient manquer d'inspirer un vif intérêt à un homme qui, comme Bridel, aimait à prêter l'oreille aux échos lointains de la pensée et de la parole de ses ancêtres. Cette large conception des recherches linguistiques mises au service de l'histoire de la pensée et de la civilisation humaines, telle que cherchait à la réaliser l'auteur du Glossaire du patois de la Suisse romande, a été proclamée et mise à la base de son enseignement durant plus de quarante ans par son arrière-neveu, M. Schuchardt.

Depuis la publication de son œuvre fondamentale sur le Vocalisme du latin vulgaire, où, à l'aide de formes patiemment recueillies dans les gloses, les textes et les inscriptions du bas-latin, il était remonté aux origines des langues romanes, une série de recherches des plus ingénieuses et des plus solides ont ouvert à l'enquête linguistique un champ immense, où il a tracé lui-même des sillons ineffaçables. Nous ne saurions passer en revue les nombreux et brillants travaux qui ont suscité l'admiration profonde de tous ceux qui croient avec lui que la recherche scientifique ne consiste pas à appliquer de vieilles méthodes avec une routine même parfaite, mais à renouveler

et à perfectionner constamment les outils dont nous disposons pour nous rapprocher lentement de la vérité relative.

Il y a cinq ans, à l'occasion de la publication d'une étude riche en idées heureuses et en résultats nouveaux de M. Antoine Thomas, publiée dans le tome XXXV de la Romania, M. Schuchardt a consacré un mémoire étendu aux noms de poissons qu'un lexicographe obscur du 4e siècle, Polemius Silvius, a enregistrés dans ses Nomina cunctorum spirantium atque quadrupedum. Reprenant pour ainsi dire le brouillon ichthyologique qu'avait laissé son ancêtre Bridel, il a discuté l'origine d'un certain nombre de noms des poissons de la Suisse (Z.f. rom. Phil. XXX, 712). Quand le rédacteur en chef du Glossaire des patois de la Suisse romande nous fit connaître son projet d'offrir à M. Schuchardt, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, un petit hommage de la part des romanistes suisses, je m'avisai de reprendre l'examen de quelques problèmes dont il avait déjà trouvé ou pressenti la solution dans le travail que je viens de rappeler. Si je réussis à éclairer quelque peu un coin obscur du vocabulaire de nos patois romands, j'en serai en quelque sorte redevable à mes maîtres. Car, en guidant mes premiers pas vers les études romanes, ils n'ont cessé d'insister sur l'importance capitale qu'il y a à rechercher, comme M. Schuchardt nous a appris à le faire, la philosophie profonde cachée dans tous les faits du langage.

* *

La Suisse, située au centre de l'Europe, offre par la richesse de ses eaux une variété d'espèces de poissons qui mérite bien l'attention particulière du naturaliste et du linguiste. M. Fatio a consacré une étude magistrale aux poissons vivant dans les eaux suisses: ce serait maintenant au linguiste à en fournir le complément, en discutant l'histoire et l'origine des noms de ces animaux. Ils soulèvent bien des problèmes

¹ V. Fatio, Faune des vertebrés de la Suisse, vol. IV, V: Histoire naturelle des poissons. Genève et Bâle, 1882, 1890.

compliqués et en partie insolubles. Le but que nous nous proposons est bien plus modeste: nous nous bornons à présenter les résultats de recherches confinées à l'onomasiologie des poissons du *Léman*, tout en insistant sur les rapports étroits qui existent entre les termes *alamans* et *romands*, qui remontent souvent à la même base préromane.

La faune ichthyologique du lac Léman n'est pas très variée. En la comparant à celle des bassins et des rivières avoisinants, M. Forel, dans sa belle monographie du lac Léman 1, constate l'absence de toute une série de poissons existant dans les affluents ou les lacs du bassin du Rhin en amont de Bâle, et dans le Rhône en aval de la Perte de Bellegarde. Des vingtcinq espèces que le Léman nourrit à présent, six sont d'importation artificielle ou accidentelle, dont nous pouvons facilement refaire l'histoire; ce sont: la perche-soleil, le poisson doré de la Chine, la grande marène, le white-fish, le saumon et l'anguille. Restent dix-neuf espèces, que nous divisons en trois groupes:

- 1. espèces d'immigration par voie fluviale dans les temps historiques: la *lotte* (probablement dès la fin du 17° siècle) et peut-être la *carpe*.
- 2. espèces fluviatiles indigènes à l'état erratique dans le lac: le chabot, le goujon, le spirlin, le vairon, la loche, l'ombre (6 espèces).
- 3. espèces la custres indigènes, dont l'existence dans le lac doit être en tout cas très ancienne : la perche, la tanche, l'ablette, le rotengle, le gardon, la chevaine, la féra, la gravenche, l'omble-chevalier, la truite, le brochet 2 (11 espèces).

¹ F.-A. Forel, Le Léman. Monographie limnologique, t. III. Lausanne, 1904.

² Forel III, 79, 343 ss. Voici une bibliographie sommaire pour guider le lecteur peu familier avec le sujet:

Asper = G. Asper, Les poissons de la Suisse et la pisciculture. Lausanne, 1891.

Bruchet = M. Bruchet, Le Château de Ripaille. Annecy, 1907.

Fatio = V. Fatio, op. cit.

Forel = F.-A. Forel, op. cit.

Klunzinger = Die Bodenseefische. Stuttgart, 1892.

Id. = Schweizerdeutsches Idiotikon.

Nous commençons donc par l'examen des noms de la lotte et de la carpe.

La lotte, lota vulgaris, dont l'existence dans notre lac est due à une immigration i spontanée vers la fin du 17° siècle, par le canal d'Entreroches ou par le Nozon, affluents du lac de Neuchâtel, possède deux noms dans nos patois:

I. lota (Vaud, Frib., Genève, Neuch.), Sav. lotă (Const. et Dés.), qui existe concurremment avec d'autres noms dans une grande partie de la France². Le mot, d'origine incertaine,

Liebenau = Th. v. Liebenau, Geschichte der Fischerei in der Schweiz, Berne, 1897.

Rolland = E. Rolland, Faune populaire, t. III, XI. Paris 1881, 1910. Schw. F. Ztg. = Schweizerische Fischereizeitung. Zurich.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à accomplir ce modeste travail: M. Gauchat, qui a bien voulu mettre à ma disposition les riches matériaux du Glossaire romand, M. Melcher, directeur du vocabulaire rétoroman des Grisons, qui m'a fourni la nomenclature des poissons du domaine qu'il explore avec tant d'amour et de succès; M. Heuscher, professeur à l'Ecole polytechnique, qui m'a signalé des travaux concernant l'histoire de la pêche en Suisse; M. Friedli, qui, séjournant à Anet (Berne), s'est rendu expressément à Sugiez (Fribourg) pour y relever les noms des poissons; MM. Luchsinger (Saint-Gall), Kaufmann (Zurich) et Nägeli (Ermatingen) qui ont bien voulu s'informer auprès des pêcheurs sur la prononciation des noms de poissons de quelques lacs de la Suisse allemande. Nous devons une mention spéciale de reconnaissance à M. Fankhauser, qui, au moment où l'auteur de cette étude était empêché de s'absenter, s'offrit à interroger les pêcheurs des bords des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne. Cette enquête personnelle, exécutée avec tout le soin dont M. F. est coutumier, eut pour résultat d'éclaircir divers points obscurs de la terminologie des corégones de la Suisse romande.

¹ Forel 326, 347.

² Rolland, III, 108; XI, 211. Bridel offre encore un autre nom de la lotte: barbotta, « gobius lotta. motaila est plus usité », que les patois actuels ne semblent plus connaître; v. aussi Schw. F. Ztg. II, Beilage, nos 13, 22, p. 104. Dans le registre des dépenses pour la table des seigneurs de Ripaille, on lit à la date du 8 déc. 1391 (p. 316): Item, 20 gross. lutus, 80 bechetis, una truytia emptis... a Petro Coster, a dicto Fichiporci, de Burgeto, piscatoribus, où lutus (acc. plur.) est identifié par l'éditeur avec la lotte vivant aussi dans le lac du Bourget. — Pour l'origine du mot, v. encore Schuchardt, Beiheft VI de la Z. f. rom. Phil., p. 26.

semble être attesté dans la glose latine: squilla genus piscis est optimi et delicati, quem vulgo vocamus iotam, que M. Wessner, Arch. f. lat. Lex. XIII, 279, propose de reconstituer en lotam.

II. Vaud. motaila (Bridel), motaila (Chenit), motala (Vallorbe), frib. modala (Portalban), motèla (Sugiez, Fankh.). C'est le lat. mustela « belette », qui continue à vivre dans les patois de l'Est et du Midi de la France ¹. Les pêcheurs sont unanimes à déplorer l'appétit féroce ² de ce poisson carnassier, qui, guettant sa proie comme une belette, est toujours prêt à fondre sur l'objet de sa convoitise et cause des ravages considérables parmi les chabots, les jeunes truites et les jeunes féras et bondelles de nos eaux suisses ³. Il est cependant curieux de constater que, selon Rolland III, 137; XI, 155, 212, 220, mustela ne désigne pas dans les patois français la lotte, mais surtout des variétés de l'espèce cobitis (la loche franche): en effet, Conrad Gessner ⁴, qui a eté professeur à l'Académie de Lausanne, de

quis te naturae pinxit color! atra superne puncta notant tergum, qua lutea circuit, iris lubrica caeruleus perducit tergora fucus: corporis ad medium fartim pinguescit, at illinc usque sub extremam squalet cutis arida caudam.

Ausone, Mosella, v. 110 ss. Mon. Germ. hist. Auct. antiqu. V, 89.

¹ Voir Atlas linguist., carte belette, anc. fr. moustoile (God.), anc. prov. mostela (Levy), sans relever les nombreuses formes dialectales recueillies dans les dictionnaires. — Le lexique latin nous offre déjà mustela pour désigner un certain poisson, sans que les gloses nous renseignent exactement sur l'espèce dont il s'agit (v. Corp. gloss. lat. III, 89, 16: mustela: ἡπατος); déjà Pline, Hist. naturalis, livre IX, c. 29, vante la délicatesse du foie de la mustela du lac de Constance: proxuma est mensa jecori dumtaxat mustelarum, quas (mirum dictu) inter Alpis quoque lacus Rhaetiæ Brigantinus æmulas marinis generat. Et l'auteur du beau poème qu'est la Mosella nous dépeint notre poisson (mustela) de la manière suivante:

² C'est pour cette raison, sans doute, qu'on donne à la lotte au Lauraguais (Gascogne) les noms de *loup*, gendarmo (Rolland III, 109).

³ Mais c'est peut-être aussi la coloration du poisson, en dessus grise, fauve avec des taches irrégulières, qui lui a valu son nom; cf. motellā « tacheté », Wissler, Volksfranzösisch, 82.

⁴ Burgundi et alii minimum etiam pisciculum fluviatilem (quem supra

1537 à 1540, cite comme nom de la loche le nom motella, qui, dans ce sens, est resté vivace sur les bords du Léman.

Rien n'empêche donc de supposer qu'avec l'immigration relativement récente de la lotte dans le bassin du Léman, le nom de *mustela*, qui désignait la *loche* chez nous, comme dans tout le reste de la France, a passé à la *lotte*¹ à une époque qui reste encore à déterminer ².

La carpe, cyprinus carpio, offre en français, comme dans les patois romands, des formes où manque la palatalisation de

descripsimus inter gobios, Cobitidis barbatule nomine, fundulum aliqui vulgo vocitant, Germanici nominis imitatione, mustelam appellant, nec immerito aliquis mustelam minimam nominarit. De hac, vir quidam literatus Lemani lacus accola, his verbis nuper ad me scripsit: motella (sic vulgus profert pro mustela) dictus pisciculus, magnitudine fere piscis chassot (id est gobii capitati) cinerei est coloris et stellis insignis, in deliciis maxime, et propter caritatem a divitibus tantum delicatulis emitur. (Historia animalium, IV, p. 714. Tiguri (1568), v. Forel 333.

¹ Le passage des noms de poisson d'une espèce à l'autre représente un phénomène fréquent dans l'onomastique ichthyologique: la lotte « lota vulgaris » désigne la loche « cobitis barbatula » dans la Vienne et à l'embouchure de la Mayenne (Rolland III, 137), tandis que la loche « cobitis barbatula » serait le nom de la lotte dans les lacs jurassiens (Rolland III, 109). Pour d'autres exemples, v. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXXI. 641.

² La jeune lotte porte dans les patois alamans les noms de Schlängli, Id. IV, 472, Moserli, Id. IV, 472, Wellfisch, Id. I, 1105; le poisson adulte a reçu le non: de Quappe, Fatio 469, sur les bords du lac de Constance, tandis que les autres dialectes de la Suisse l'appellent Trische, Treusch, Trüsche, Trischeln, Treische, Schwarztrische (Fatio V, 469, et v. la monographie sur la lotte (« Trüsche ») dans Schw. F. Ztg. I, Beilage 2 zu nº 10, nº 13 zu nº 22). A Gléresse (lac de Bienne): trīšša (Fankh.). Ce dernier mot doit évidemment remonter à la même base que trinscia (Fatio V, 469) du lac Majeur, et strinz, strinzàl, « pesce del genere dei ghiozzi, ma più piccolo; ghiozzo ancora giovane » du lac de Côme (Monti, Cherubini): la forme Trüsche s'expliquera par la vocalisation de l'n devant s, qui est un phénomène particulier à un grand nombre de nos patois alamans. Mais il est curieux de constater l'existence d'une forme trisca dès le onzième siècle, dans une liste de poissons qu'Ekkehard IV établit pour le monastère de Saint-Gall (Liebenau, 39-40). — Il m'est impossible d'aborder ici l'examen des autres noms tessinois de la lotte.

ca (carpe, carpa¹ au lieu de charpe, tsarpa): le mot n'appartient guère au vieux fonds du vocabulaire gallo-roman. Le résultat de l'examen phonétique est donc en parfait accord avec l'hypothèse des naturalistes, qui admettent la migration du poisson (et de son nom) partant d'un centre d'irradiation oriental inconnu: nous ignorons à quelle langue il faut attribuer le mot carpa, qui se retrouve aussi bien dans les langues germaniques que dans celles du groupe slave ².

Restent onze espèces lacustres indigènes, ou dont l'introduction par immigration ou par importation doit être en tout cas très ancienne: la perche, la tanche, l'ablette, le rotengle, le gardon, la chevaine, la féra, la gravenche, l'omble-chevalier, la truite, le brochet, et six espèces fluviatiles indigènes, qui arrivent plus ou moins souvent jusque dans les eaux du lac: le chabot, le goujon, le spirlin, le vairon, la loche, l'ombre.

Passons d'abord à l'examen des noms du dernier groupe, que les naturalistes rangent parmi les espèces erratiques.

Le chabot, cottus gobio, vaud. tsaso (Vulliens, Penthalaz, Bière, Oron, Montherond), -cho (Château-d'Œx), genev. sédo (Aire-la-Ville), frib. tsacho (Gruyères), chatso (Lessoc), tsaso (Romont, Montbovon, Sales). Nous lisons dans la carte du syndic Jean du Villard, de Genève, en 1581: Le chassot est en sa saison au mois de Febvrier (Forel 331); Bridel offre:

¹ A Sugiez (lac de Morat), M. Fankh. a noté la forme kārfo masc., qui a subi l'influence de l'allemand der kārff, masc. (Douanne).

² Cf. Thesaurus L. lat., s. carpa, Thomas, Rom. XXXVI, 93, Meyer-Lübke, Et. Wtb. s. carpa; Schrader, Reallexikon, s. Karpfen, qui suppose à tort l'existence de débris de la carpe dans les palafittes de Moosseedorf (près de Berne) et de Robenhausen (Zurich), cf. Forel 61. Le premier témoignage de carpa dans les patois romands nous est conservé dans la liste de vente, rédigée en latin, des poissons de Villeneuve, de 1376: carpe [génitif] (Forel 334). Peu après, les comptes de dépenses du château de Ripaille mentionnent: 30 corpes, que l'éditeur, M. Bruchet, propose de lire: carpes (p. 315, a. 1381 et Gloss.). Le Glossaire offre corpa « carpe » aussi pour le patois du Vully (Frib.). — Les patois allemands ont karpfen (< karpo-on masc., Id. III, 477), et càrpan (Monti), mil. carpen (Cherubini) sont usités sur les bords des lacs italiens au pied des Alpes centrales, v. aussi Rolland III, 148.

tsassot, tschasso, setzot, séchot, séchau « chabot » 1 (353, 388), avec le dérivé tsassota « aller à la pêche des chabots avec un filet appelé chassotière » (Genève). La tête massive, large et déprimée qui caractérise le poisson explique aisément les noms de grosse tête à Metz, tête d'ane, têtard dans diverses provinces françaises (v. Rolland III, 174) et de même le chabot de la langue littéraire, lequel, d'origine méridionale, semble avoir remplacé un plus ancien chevot, dérivé de caput². Pour refaire l'histoire du mot romand, il ne faudra peut-être pas oublier le fait que le même poisson porte le nom de scazzun dans le val de Poschiavo et que le même vocable se retrouve sur les bords du lac de Côme sous la forme de scazòn « sorta di pesce del genere dei ghiozzi, cottus gobio » (Monti). Je ne saurais reconnaître d'autre étymologie possible pour les formes lombardes que celle qui prendrait comme point de départ le substantif com. scazòn « cazzuola », coza « creuset » (Monti), tosc. cazzuola (< cyathiu). En effet, le toscan cazzuola sert à désigner aussi « la larve de la grenouille », caractérisée par sa grosse tête 3 et

¹ Ces formes de la rive droite du Léman semblent être en désaccord avec celles de la Savoie : sassò s. m. « chabot » et sassotā « fouiller les pierres ou la vase pour en faire sortir les sassò »: Les premières remontent à un ca initial, les dernières à sa. Les formes genevoises séchot, setzot et le verbe séchoter « prendre des s. », relevées par Bridel et Humbert, et saçho (Const. et Dés.), représentent peut-être une étape intermédiaire entre le vaud. Isaso et sav. sassò: est-il permis de postuler une métathèse consonantique entre ts - s > s - ts (conservée dans le fr. popul. de Genève sous la forme : séchot, cf. la forme de Lessoc, citée ci-dessus) et l'assimilation postérieure de l's intérieure à l's initiale? Ce qui me frappe, c'est que la forme sassot se retrouve, d'après Fatio IV, 107, dans le français local de Neuchâtel; faudra-t-il admettre encore ici la même évolution phonétique que pour la forme savoyarde, tandis que Razoumowski dans son Histoire naturelle du Jorat I, 126, 1789, prétend que chassot est le nom du poisson le long du lac de Neuchâtel? Comment interpréter d'autre part chassu (Bourget) « chasseur, poisson de la Leysse, servant d'amorce » (Const. et Dés.)? Est-ce le même poisson que le sassò?

² Dict. gén. s. v., P. Barbier fils, Rev. de phil. frç. XX, 111.

³ Le mot tétard désigne aussi le chabot, v. Rolland III, 174, et l'un

son menu corps. Or, la larve de la grenouille est connue en français sous le nom de tétard, qui, comme nous venons de voir, est précisément l'un des noms provinciaux du chabot; scazzon aurait servi à désigner le chabot pour les mêmes raisons que l'it. cazzuola a été appliqué à la larve de la grenouille en Toscane¹. Mais il subsiste de sérieuses difficultés que je m'empresse de signaler.

Si, dans l'Italie septentrionale, la base cyathiu 2 jouit d'une grande vitalité jusque dans les dialectes modernes, il faut dire que, pour la Suisse romande et la Savoie, Bridel et Constantin-Désormaux se bornent à enregistrer le seul cassa (sav. cassa, cafe) « poêlon, vase de cuivre étamé, grande cuiller de métal pour puiser l'eau dans les seilles de cuisine, poêle à frire », qui, par l'absence de la palatalisation c^a (> ts), se révèle plutôt comme un emprunt fait au vocabulaire piémontais ou provençal (cf. aussi frç. casse, Dict. gén. s. v.). Pour maintenir

des noms savoyards du chabot est têtu ou têtard (Fatio IV 107. Const. et Dés. s. v.). A Yverdon, on appellerait le chabot: tête à maillot (Humbert, s. séchot), à Neuchâtel: tête à mailloche (Jeanjaquet), dont l'explication est donnée par l'existence de malyé « têtard » dans les patois vaudois.

¹ Le têtard est souvent comparé à la truelle ou à la cuiller: gallic. culleres « têtard » (Piñol), valais. culyerèta « têtard » (= « cuillerette »), v. Atlas. linguist. c. têtard, Vallée de Non (Tyrol) kjážole « têtard », v. Ettmayer, Zeitschr. f. rom. Phil. XXXIII, 602, qui doit être rapproché de cazza. Au milieu des noms des reptiles du Laterculus, cités plus haut, nous rencontrons aussi le nom de popia (Rom. XXXV, 167), qui s'est conservé, à mon avis, dans le sav. poçhe « têtard de grenouille » (Const. et Dés.), Jura bernois potchat, identique sans doute avec poçhe « cuiller à potage » (v. Cornu, Rom. XXXII, 126). Pour d'autres exemples, v. maintenant Rolland XI, 122.

² Pour la famille de cyathiu, dans l'Italie supérieure: v. anc. lomb. caça « tazza, ramajuolo », caço « catinello », Salvioni, Arch. glott. it. XII, 393; XIV, 206; anc. gén. cassola, Parodi, Arch. glott. it. XV, 53; anc. tess. cazolo « mestolo », Salvioni, Bollett. storico della Svizz. ital. XIX, 149, sans parler des formes modernes; v. aussi Lorck, Altbergam. Sprachdenkm. 191; dans les patois méridionaux, v. anc. prov. cassa « poêlon, grande cuiller » -ola (Levy); en outre: casso dans Mistral et Atlas linguist., c. cuiller.

l'étymologie que nous venons de proposer, il serait donc nécessaire de supposer l'existence d'un plus ancien tsase¹ (< cyathia), qui aurait cédé sa place à un intrus postérieur casse; mais les matériaux dont je dispose ne me permettent pas de donner un appui solide à cette hypothèse².

Je n'ai que peu de chose à dire sur le goujon, gobio fluviatilis. Le latin (gobius) gobione, d'origine grecque (κωβιός), a triomphé dans la Suisse romande s comme dans tout le reste de la France sous la forme godzon. Déjà le syndic

¹ Cerlogne connaît pour le Val d'Aoste la forme tsas « cuve pour cuire la vendange ».

² Les patois de la Suisse allemande offrent *Groppe*, qui réunit aussi les deux sens de « cottus gobio » et de « têtard », v. Id. II, 788 ; les parlers ladins des Grisons, selon Fatio IV, 107, désignent le même poisson par ramboz, rambottel (le dernier est aussi enregistré par Pallioppi sous la forme du bas engad. rambot, v. encore Carigiet s. v. M. Melcher m'informe que rambòt est vivant dans le surselv. et le bas engad., tandis que les dialectes sousselv. (Andeer, Obervaz, Lenz, Filisur), offrent rambottel, rumbottel; le second élément du mot — le premier est rana, cf. posch. ranaböttol « girino » (Monti) — ne doit pas être séparé du com. beutt, bôttrisit (Fatio IV, 107 et Cherubini, s. bottrisa) «goujon ». Le même radical sert aussi à désigner le tétard de la grenouille, cf. mil. bottaranna « girino, cazzuola », Sainéan, Z. f. rom. Phil., Beiheft. X, 118, 123, 126, 132, Lorck, op. cit. 216, vaud. bó, bot « grenouille de la plus petite espèce » (v. Bridel, Rolland III, 46, 67, XI, 88, 122, Const. et Dés. s. bò, Atl. ling., c. crapaud, têtard) et surtout Schuchardt, Zeitschr. f. rom. Phil. XV, 104.

³ Bridel connaît encore un autre nom du goujon sur les bords du lac Léman: veiron, vouairon, mais il est probable qu'il s'agit ici d'une confusion entre le goujon et le vairon (phoxinus lævis). Enfin Const. et Dés. relèvent: blajhon « goujon » (Annecy), dont j'ignore l'étymologie (mais cf. blaviè « sparus alcedo », Rolland III, 171, M. P. Barbier fils, Rev. des l. rom. LI, 388, et Fatio IV, 606, qui offre pour le squalius agassizii le nom de blavin à côté de celui de blageon pour la Savoie).

⁴ Cf. Rolland III, 146; Horning, Z. f. rom. Phil. XXI, 455; A. Thomas, Mėlanges, 51, et Rom. XXXV, 189; Pieri, Arch. glott. it. XV, 213, et Studi romanzi IV, 168 n. — Parmi les noms de la Suisse allemande (Kressling, Id. III, 852, Grundeli II, 776, Ammel, I, 217), il y en a un seul qui soit d'origine romane: gütsche, dont l'Id. II, 566 n'indique pas la répartition géographique (à Douanne, lac de Bienne: gūš, à Gléresse: gūtsch). — Le poisson fait défaut dans les eaux du canton du Tessin.

du Villard nous donne à la fin du 16° siècle le plus ancien exemple du mot légèrement francisé: gogeon (Forel 332).

Comme le goujon, le spirlin, spirlinus bipunctatus, ne fait nulle part l'objet d'une pêche spéciale: il sert surtout d'amorce aux pêcheurs à la ligne.

Selon Fatio IV, 393 et Forel 62, le poisson porte sur la côte vaudoise le nom de baroche, sur les bords du lac de Neuchâtel celui de barré; Bridel enregistre: borotha, borotsa¹ « cyprinus bipunctatus », dont je n'ai réussi ni à retracer l'histoire ni à retrouver l'étymologie. Un autre nom aussi attesté par les patois actuels, est plyatè, platè (Vaud), pyaton, pyèton (Frib.). Il est vrai qu'il désigne fréquemment aussi le rotengle, scardinus erythrophthalmus, qui, sur la côte savoisienne du Léman, s'appelle: plate, platelle et à Vevey plateron. Pour les mêmes raisons, il m'est impossible de dire si pllatta s. f., pllattet, pllatton, pllatziron « cyprin, soit palée, sorte de poisson du Léman » (Bridel) s'applique plutôt au spirlin qu'au rotengle. M. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 725, a consacré à ce groupe de mots une page nourrie d'idées et de faits, à laquelle je ne saurais ajouter rien d'essentiel².

Tout enfant habitant les bords de nos rivières connaît les compagnies de petits vérons aventureux et entreprenants, qu'on est bien étonné de retrouver jusque dans les petits lacs de nos Alpes neigeuses. L'imagination populaire s'est beaucoup

¹ L'idée de chercher dans *borotsa* un dérivé de *borri* « canard » se l'heurte à la difficulté de la forme neuchâteloise (*barre*) qui postule plutôt l'existence d'un a protonique dans la base du mot.

² Cf. aussi une note de M. P. Barbier fils, Rev. des. l. rom. LXVI, 179, et Rolland XI, 208, 210. — Les noms du spirlin des patois alamans semblent être d'origine germanique: Bambeli, Bämmeli (Id. IV, 1257, v. p. 15), Schneider (Fatio IV, 393), Bringli (Fatio IV, 393, que je ne retrouve pas dans l'Id.), Alantblecke (Id. I, 171), Laugele, qui désigne aussi l'ablette (Id. III, 1172), Bachbumbeli (IV, 1260), Ärtzeli (I, 498), Blingge (V, 121), Weissfisch (Fatio IV, 393). Il est difficile de se prononcer sur Ischerliplatte, attesté pour les lacs de Thoune et de Lucerne (Id. I, 547, Fatio IV, 393); on serait tenté de reconnaître dans le second élément la même base que dans pyaton, pyatè de la Suisse romande.

occupée de ce petit être curieux qui réjouit l'œil de l'observateur par sa coloration variable selon la saison et l'âge.

Le phoxinus lævis est appelé dans nos patois romands:

- 1. vairon (Vaud., Neuch.), viron, vêron (Jura bernois). Ce sont les couleurs changeantes, variables qui ont frappé l'imagination. C'est le latin *varione (dérivé de varius), dont l'existence semble être assurée par la grande diffusion géographique à travers l'Italie et la France¹.
 - 2. valais. grisetta (Bridel), grisette (Fatio IV, 640).
- 3. neuch. blavin, dérivé de * blau « bleu » [bllu, bliau, blavet « bluet » (Bridel)]².
- 4. petit saumon, terme qui ne doit pas être très populaire, puisque le mot saumon est d'origine toute récente dans la Suisse française.
- 5. vouardon (Bridel). C'est le frç. gardon, qui est toutefois le nom d'une autre espèce de poisson: le leuciscus erythrophthalmus, très petit, comme le vairon³.
- 6. lebette (Rolland III, 140 et Fatio IV, 639), sur la côte savoisienne, d'origine obscure 4.
- 7. gremoillon, gremohllon (Bridel). Le même radical, muni d'un autre suffixe: gremelhetta (Bridel), sert à désigner la loche franche (cobitis barbatula) et le lézard gris (lacerta agilis). La gremelhetta « lézard gris » est vivante dans les patois franco-provençaux aussi bien que dans les dialectes méridionaux de la Provence: lagramusa, lagramuso, lagramué, lagromué, qui remontent à la crimusa, attestée déjà dans le Laterculus de Polemius Silvius. D'autre part le frç. gremille 5 est le nom de

¹ Cf. P. Barbier fils, Rev. des 1. rom. LXIV, 188. — ² V. p. 12 n. 3.

³ La confusion entre les deux variétés se répète dans la Charente où le vairon porte le nom de gardon, gardon malin (Rolland III, 139). Pour l'étymologie, v. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 730, et Behrens, Beiträge zur frz. Wortgeschichte, 360.

⁴ Il faudrait évidemment connaître la vitalité du mot avant de se prononcer sur son étymologie. Peut-être le mot ne sera-t-il pas autre chose que « le bête » (= le sot), parce que le vairon, confiant et aventureux, est souvent la victime de sa trop grande curiosité.

⁵ Fatio IV, 639, Forel 64, offrent gremoillon pour le vairon, et selon

l'acerina vulgaris, qui s'appelle à Metz gremeuille, et grémaou au dép. du Gard (Rolland III, 180). Le mot est peut-être d'origine préromane¹. cf. le verbe vaudois gremelli, frétiller).

- 8. bambella (Bridel), qui trouve son pendant parfait dans le suisse all. bambeli, Bachbambeli (Id. IV, 1257), sans qu'on puisse dire de quel côté il faudra chercher l'emprunt².
- 9. vaud. anéron (Bridel), sav. amaron (Fatio V, 639, Forel 349 n., anc. genev. amaron (Jean du Villard 1581, Forel 332). Comme la chair passe pour être amère, on pourrait penser à un dérivé d'amaru « amer » 3: la forme vaudoise anéron 4 aurait alors subi l'influence d'une étymologie populaire 5.

Le corps allongé de la loche, nemachus barbatulus, rappelle

Fatio V, 20 et Forel 65, la gremeliette, gremiliette, groumelliette serait le nom de la loche franche; v. aussi Littré, s. gremillon.

¹ Sur lacrimusa, v. Thomas, Rom. XXXV, 180, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 715, Rolland XI, 19-20. Il n'est guère probable que gremille soit le même mot que le v. fr. gremille « petit grumeau », v. Godefroy, s. v.

² Le radical bamb « s'agiter » semble jouir d'une forte vitalité aussi bien dans les patois alamans (cf. Id. IV, 1257) que dans les patois romands : vaud. bambellhi « brandiller », bambellhon « chiffon qui brandille », sav. banbeliuche « lambeau pendant », banblyon « fanon d'une vache », etc. Sur le radical bamb, v. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXXI, 649, Strekelj, Denkschriften der Wiener Akademie L, 21, 80, et Meyer-Lübke, Et. Wtb. s. bamb.

³ Cf. sav. amaron « zeste de noix, fruit du marronnier ».

⁴ Les patois de l'Oberland bernois ont conservé comme nom du goujon ameli, emeli (Id. I, 217), qui continue peut-être un plus ancien ameri, correspondant à l'amaron de la Savoie.

⁵ En dehors du bambeli et de l'ameli, les parlers alamans de la Suisse nous donnent les noms suivants: Butt, Binsbut, Bachbutt, etc. (Fatio IV, 640, Id. IV, 1907, et pour le radical, v. p. 12 n. 2), Welling, Wettling (Bâle). Les formes tessinoises ont été expliquées en partie dans un article de M. Barbier fils, Rev. des l. rom. LII, 128: starnicol (Fatio IV, 640) aurait emprunté son nom à celui de la pie-grièche (it. storno), et la stornazza représenterait un dérivé du mil. storna, storn-è. Les autres noms vairòn, rossigneu, sanguigneu (< ross-, sang-igneu [< i n e ol u], cf. Meyer-Lübke, It. Gramm. § 550) sont clairs; cent-in-bôcca est peut-être un sobriquet que les pêcheurs donnent à ce petit poisson de peu de valeur.

un peu celui de l'anguille, et, comme le vairon, elle est peu estimée de nos pêcheurs. Voici ses noms dans les patois romands et le français provincial parlés sur les bords des lacs:

- 1. motaile, moutaile (Lutry), Rolland III, 137, v, p. 7.
- 2. gremelhetta (Rolle), v. p. 14.
- 3. neuch. petite lotte, v. p. 6.
- 4. genev. moustache, frib. moustats (Sales) à cause des six barbillons qui se dressent sur sa lèvre supérieure. Cette particularité lui a valu encore le nom de:
 - 5. petit barbot (Forel 65).
- 6. vaud. dremillha, droumillha, dremilletta (Bridel), sav. dromlyë, genev. drəmillə (Hermance) [v. aussi anc. genev. dormille¹ (du Villard, Forel 331)]. Le poisson a l'habitude de se tenir blotti de jour sous quelque pierre ou de rester longtemps immobile sur un caillou. C'est donc un substantif tiré du verbe dromlyi « sommeiller » (Const. et Dés.), anc. franç. dormillier (anc. prov. dormilhos « somnolent »), franç. mérid. dourmiha -ilhá (Aveyron) « sommeiller » (Mistral), qui contiennent tous un latin *dormiculare².
- 7. neuch. percepierre (Rolland III, 138). En fuyant, le poisson passe entre les pierres, filant comme un éclair ³.
- 8. dartre (Fatio V, 20) est le nom populaire, répandu sur les bords des lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel (Auvernier: dèrt, frç. local). Il s'explique peut-être par les écailles teigneuses du poisson ou par les taches irrégulières éparses souvent sur toute la longueur du corps, à la manière des plaques de peau qui caractérisent la maladie appelée dartre. Le point

Le même nom s'applique aussi au cyprinus amarus, qui partage avec la loche l'habitude de rester longtemps immobile sur le gravier : dormille, dromille commune est attesté pour le dép. de l'Isère, cf. Rolland III, 152; Mistral relève dourmihouso, etc. « loche, petit poisson qui paraît quelquefois immobile dans l'eau », v. aussi Rolland III, 89, XI, 165.

² La grande extension géographique de ce mot à travers l'Italie (dormicchiare) et la France jusque dans l'Espagne (gallic. dórmilloso) fait supposer déjà en latin l'existence de la base dormiculare.

³ Ailleurs perce-pierre désigne la lamproie fluviatile (petrisuga fluviatilis), cf. l'it. foracqua (= perce-eau), Rolland III, 138.

de départ est darvita¹, qui semble être le produit d'un croisement entre herpes et un mot gaulois.

9 genev. baromètre, qui doit faire allusion à à quelque croyance populaire, répandue parmi les pêcheurs genevois à.

Pour le thymallus vexillifer, nos patois sont d'accord pour lui donner le nom d'onbra, qui correspond au frç. ombre et au latin umbra; à l'époque des amours, la coloration devient de plus en plus sombre et très souvent les mâles apparaissent alors presque complètement noirs. Voici les formes patoises: genev. vaud. frib. bern. onbr(a), vaud. onbrou, masc. (Vallorbe) onbreta (frib.)⁴, v. aussi Rolland III, 129, umbre [génitif] (taxe de Villeneuve 1376, Forel 334), anc. genev. umbra (du Villard, Forel 331)⁵.

¹ Sur la répartition géographique de ce mot, v. Horning, Z. f. rom. Phil. XX, 86, XXI, 454; Salvioni, Postille s. herpete; Meyer-Lübke, Wiener Studien XXV, 98; Bulletin de dialect. rom. III, 67, et Walde, s. derbiosus. M. P. Barbier fils a relevé quelques noms de poissons qui semblent refléter la même base, v. Rev. des l. rom. LI, 393.

² Pour une variété de la *loche*, misgurnus fossilis, Fatio (V, 9) cite le nom allemand *Wetterfisch*, parce que l'on aurait remarqué qu'à l'approche d'un orage, il a l'habitude de s'agiter jusqu'à troubler complèment l'eau boueuse autour de lui. Quelques personnes auraient même profité de cette attitude du poisson en l'employant comme baromètre, après l'avoir mis dans un récipient rempli de limon.

³ L'all. grundele (Id. II, 776) repose sur la même idée que dormille: c'est le poisson qui aime à dormir au fond des eaux. La répartition géographique de l'autre nom suisse all. Schmerle m'est inconnue. Pour l'étymologie, v. Kluge, s. Schmerle. — Pour la loche de rivière, cobitis tænia, particulière aux eaux tessinoises, les patois lombards offrent toute une série de mots: ingrisella, grisella, ghisella (Monti), garzella (Lugano), cagnola (lac Majeur), dont la discussion m'entraînerait trop loin. A Ems (Grisons), le poisson s'appellerait: žvol; faudra-t-il y voir l'all. šwal (Fatio IV, 544), qui est le nom du blageon dans la Landquart et le Rhin?

⁴ A Genève, on donne au poisson le nom d'ombre d'Alondon ou ombre de rivière et à Neuchâtel celui de ombre d'Auvergne (Fatio V, 287). Comp. aussi sur l'ombre des eaux suisses un article de M. Hofer, Schw. F. Ztg. III, Beilage 19 au nº 13. Dans le français local d'Auvernier (Neuch.), M. Fankh. a relevé: dé guglè « de petites ombres ».

⁵ Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé: Aesche (Id.

Des onze espèces lacustres indigènes, ce sont sans doute les corégones 1 (la féra, la gravenche, la palée, la bondelle) qui soulèvent les problèmes les plus intéressants pour le naturaliste aussi bien que pour le linguiste. Il est en effet intéressant de voir que les corégones sont soumis à des variations particulières dans chaque lac du plateau suisse, tandis que la plupart des autres espèces de poissons d'eau douce se retrouvent avec les mêmes caractères spécifiques dans toutes les eaux de notre

I, 564 et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 720), (jeune): Kresling (Id. III, 852), Knab (III, 711), Ischer (I, 547), Aeschling (I, 564), Mittler (IV, 564). Sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie, on désigne le poisson par témôl, têmola (Monti, Rolland III, 129), v. P. Barbier fils, Rev. des l. rom. LI, 403, berg. temel, Lorck, Altberg. Sprachd. 148, no 1665; strisôl « ombre dans son premier âge », marônscei « ombre dans son deuxième âge », Rolland III, 129. — Dans le bas-engad. (Schleins), le poisson est appelé ašer qui représente évidemment l'all. Äscher.

¹ Voici d'après Fatio V, 67 ss. et Forel 65, lès noms des corégones vivant dans les lacs suisses (v. la carte à la fin de cet article):

Lac de Constance: Blaufelchen, Gangfisch, Balchen, Kilchen.

» de Zurich: Albeli, Blauling, Haegling, Bratfisch.

» de Wallenstadt : Albeli, Felchen.

» de Greifensse, Pfæffikon: Albeli.

» de Baldegg-Hallwyl-Sempach: Ballen.

» des Quatre-Cantons: Edelfisch, Weissfisch, Felchen (?).

de Thoune et Brienz: Albock, Brienzlig, Balchen, Kropflein.

» de Neuchâtel : bondelle, palée.

» de Bienne: Balchen, Pfärrig, Pfärit (v. la note en bas).

» de Morat: palāya (Balche), fera (Fārig), Kropfer (v. la note

» Lėman: fėra, gravenche. [en bas).

» du Bourget : lavaret, bezoule.

Le nom de férit, relevé par Fatio V, 133, 185 pour le lac de Morat doit reposer sur une erreur: ce n'est pas un nom patois, mais l'all. fārig que M. Fatio a considéré à tort comme un mot français (communication de M. Fankhauser). Enfin une grosse palée avec une espèce de goître s'appelle à Sugiez, gòtròouza (« goîtreuse » < gótro « goître »), qui se retrouve à Montilier (près Morat) sous la forme de Chròpfar, de même à Douanne (lac de Bienne), dérivé de Chropf, que l'Id. n'a pas enregistré. Selon les informations que M. Friedli m'a fournies, le Chropfer désignerait à Anet aussi le brochet du mois de mai.

pays. M. Fatio, qui a soumis toutes ces variétés à un examen approfondi, ne constate pas moins de vingt-quatre types dans les lacs de la Suisse et de la Savoie; des quatre qu'on pêche aujourd'hui dans le lac Léman, deux, la grande marène, coregonus maraena, et le Whitefish, coregonus albus, y ont été récemment importés; la féra et la gravenche, par contre, sont considérés comme autochtones. Mais qu'on me permette d'abord de discuter brièvement l'origine du nom de la bondelle du lac de Neuchâtel.

Les ichthyologues distinguent aujourd'hui dans ce lac deux groupes de notre espèce en choisissant comme critère l'attitude du poisson au moment de frayer: les uns fraient sur la terrasse littorale plongée dans l'eau (« la beine »), les autres dans les régions profondes. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la bondelle qui dépose ses œufs dans les grands fonds, à 90, 100 ou 130 mètres, tandis que l'autre corégone du même lac, la palée, fraie sur les graviers (palée de bord) ou à une profondeur de 25 à 50 mètres (palée de fond). Il me paraît donc très probable que la bondelle doit son nom à ses habitudes de frai et à sa vie sédentaire dans les profondeurs des eaux (Fatio V, 193). Dans l'étude de la nomenclature ichthyologique, le linguiste, avant de proposer une étymologie satisfaisante, ne pourra pas se passer de la connaissance exacte de l'objet.

Or, le moyen irlandais désigne le fond d'un vase, le creux d'une rivière par une parole qui s'accorde à merveille avec l'idée en question: moyen irl. bond, bonn, cymrique bond « fond » (cf. Stokes, Urkelt. Sprachsch. 180 et Loth, Revue celtique XX, 345) qui remontent à une base bundos, bien conservé dans la toponomastique de l'Italie supérieure et de la Suisse française: bresc. bondai « gorgo, profondità » (Biondelli, Saggio 60, qui propose déjà — cette fois avec raison — une origine celtique pour le mot italien), valses. bonda « luogo nascosto, recesso » (noms de lieu: Bonda, Bondaccia, Bondal

[cf. aussi *Bondasca*, Val di Bregaglia], attestés dès le 13° siècle) 1, qui se retrouve dans le patois allemand d'Alagna *Bunde* « insenatura di montagna » (*Id*. IV, 1369). Le même mot paraît jouer un rôle considérable dans les noms de lieu de la Suisse romande: *Bonde*, *Bondelle* (Vaud), v. Jaccard, *Essai de toponymie*, 41°. La bondelle serait donc le poisson qui vit au fond (à la bonde) du lac; la forme patoise *bondala* (sur les bords du lac de Neuchâtel) représente $bond(a) + ella^3$.

Passons maintenant aux noms des deux espèces indigènes de corégones du lac Léman: la gravenche, coregonus hiemalis, et la féra, coregonus fera.

I. coregonus hiemalis.

1. gravenche (Fatio V, 262), gravanche, garvanche (Bridel); anc. genev. gravenche (du Villard, Forel 332), gravanche (Humbert), gravande (Hermance).

Tandis que la féra dépose ses œufs dans le sable ou le limon du fond, souvent à cent ou deux cents mètres d'eau, la gravenche fait sa ponte sur la grève du Léman: « les individus des deux sexes arrivent alors en bandes nombreuses, en faisant de la bouche un bruit de claquements qui s'entend d'assez loin, de manière que la pêche, qui se fait surtout de nuit, est alors aisée au moyen de filets, dans lesquels on attire au besoin le poisson au moyen de feux allumés sur la rive » (Fatio V, 267). Il n'est guère douteux que notre mot ne remonte au gaulois

¹ Meyer-Lübke, Et. Wtb. s. bunda cite déjà la forme de la Valsesia. V. aussi mon article sur le frç. bonde (vaud. bonda) « ouverture du tonneau, par laquelle on le remplit », peut-être identique avec notre mot, Archiv. für das Stud. der neuern Sprachen CXXVII, p. 435.

² Cf. Gruber, Vordeutsche Ortsnamen, Festband Vollmöller, 320.

³ Les documents bernois offrent dès le 16e siècle le nom de bündeli (Id. IV, 1368). V. Liebenau, p. 139-140, qui relève le fait, important quant à l'ancienne extension du mot, que le nom de Bündeli était le nom d'un corégone des lacs de Sempach, de Lucerne et de Hallwyl, avant le 17e siècle. — Le filet pour prendre les bondelles du lac de Neuchâtel s'appelle à Sugiez (lac de Morat) bondalīr, cf. Fromaigeat, Bulletin du Glossaire VI, 58. Dans leur français populaire, les pêcheurs de Marin et d'Auvernier désignent le filet par bondéyèr.

grava 1 (cf. frc. grève), muni du suffixe également préroman-inca, que M. Muret a étudié avec tant de compétence dans le Bulletin du Glossaire VII, 24, et Rom. XXXVII, 543 ss.

- 2. bezeula, v. p. 28.
- 3. Il est curieux de voir que le texte qui nous offre le plus ancien témoignage du mot féra (v. p. 22) nous a conservé en même temps le nom palatae (a. 1150). En outre M. Forel (III, 335) a relevé dans les comptes de Chillon, rédigés à la fin du 13° siècle, la mention de l'envoi de 140 palées (palatae) 2, de 7 ombles (ambulae) et de 11 grandes truites par le châtelain de l'Ile de Genève au comte de Savoie, résidant alors dans son manoir sur le lac du Bourget. Comme aujourd'hui le nom de palée est inconnu sur les bords du Léman, l'idée d'y reconnaître un autre nom synonyme de gravenche est peu acceptable : ce sera plutôt le poisson du lac de Neuchâtel, la palée, qui a formé de tout temps l'objet d'une pêche très active et d'un commerce lucratif entre Yverdon et Genève. A Neuchâtel, tout le monde connaît bien la palée³ (palée de bord, blanche; palée de fond, noire); (jeune: petite palée, féra, petite féra); gibbion*; dans les villages allemands situés sur les bords du lac de Bienne, on désigne le poisson par Balche (fém.) à Gléresse, Bal x2 (fém.) à Douanne, Bauxa (fém.) à Lüscherz 5. A Sugiez (lac de Morat)

¹ Il n'est pas rare de retrouver grava dans la formation d'autres noms de poissons: gravelet « vandoise » (Metz), Rolland III, 142, gravier « cyprinus amarus » (Aube) ibid. 152.

² On est assez surpris de rencontrer le même mot dans un acte émanant des archives de Zurich (1306): 300 palatas maiores dictas nezbalche (1d. IV, 1193).

³ Dans le français local d'Auvernier et de Marin (lac de Neuch.), la balév (Fankh.).

⁴ Selon Fatio V, 243 n., le nom de *gibbion* s'appliquerait sans distinction aux petits corégones momentanément réunis en grand nombre et serait le dérivé de *gibbionner* qui, en argot de pêcheurs neuchâtelois, signifie « pulluler, frétiller ».

⁵ La *Balche* du lac de Bienne est mise en vente sur le marché de Neuchâtel sous le nom de *féra* et *bondelle!* Le nom *Balaie*, relevé par Fatio pour les patois allemands du lac de Bienne, doit être une erreur, et le mot *Balchpfārit* semble très peu usité dans la langue des pêcheurs.

on l'appelle palāy³¹, tandis qu'à Montilier (de langue allemande) il est nommé Balxe (m. (?). Pour le lac de Neuchâtel, les correspondants du Glossaire ont en outre indiqué palāyè (Vaugondry), palåy (Portalban), cf. aussi paléa (Bridel). C'est à M. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 725, que revient le mérite d'avoir rattaché palaie au nom de poisson pelaica que Polemius Silvius nous a transmis dans sa liste de poissons. Selon M. Thomas, Rom. XXXV, 186, pelaica ne serait pas autre chose que pelagica, dérivé de pelagus « mer », mot latin d'origine grecque. J'avoue franchement que, vu le caractère savant et la faible vitalité de pelagus en vieux français, j'hésite à admettre l'existence d'un dérivé dans une région οù πέλαγος fait complètement défaut 2. Il conviendra peut-être de reconnaître dans la palaïe, comme dans la bondelle et la gravenche une base d'origine préromane. M. Schuchardt a rappelé l'irl. pollan, l'écoss. powan, sans toutefois se prononcer sur le rapport phonétique et morphologique de notre mot romand avec ses parents d'Outre-Manche. Si l'on accepte l'étymologie proposée pour bondelle, comme « le poisson vivant et frayant au fond des eaux », on serait tout disposé à rechercher dans la palaïe le poisson qui, au contraire, fait sa ponte sur la grève ou sur le « mont » du lac, où les pêcheurs l'attendent pour l'attirer dans un filet ancré au bord. Mais il serait sans doute téméraire de vouloir rattacher pelaica, ou plutôt palaica (v. cidessous), au mot préroman pala³, qui, au sens de « prairie traversée de bandes de rocher », est assez fréquent dans la toponomastique alpine des Grisons et de la Provence; cela ferait

¹ Fromaigeat, Bulletin VI, 55. A Sugiez, le filet à palées s'appelle palèyòza, ibid. 58, v. aussi Liebenau: la paillauza, p. 120; à Marin et à Auvernier, palèyèr (frç. loc.)

² Comment faudrait-il expliquer l'évolution du sens de *pelagica* « ce qui est particulier à la mer », au nom d'un poisson vivant dans le lac de Neuchâtel? Pour les représentants romans d'une base *pelaica* en dehors de la Suisse romande, cf. les articles de MM. Thomas et Schuchardt; v. aussi Rolland XI, 202, 208, 231.

³ V. v. Ettmayer, Germ.-Rom. Monatsschrift II, 364.

de la palaie le « poisson frayant sur la hande de rochers le long de la côte » ou, pour me servir de l'expression technique des pêcheurs, sur la « beine du lac ». Mais en attendant que les recherches toponomastiques de MM. Muret et Fankhauser viennent confirmer ou démentir l'existence de pala dans les noms de lieu de la Suisse romande, je me permets d'attirer l'attention sur le mot Balchen (< peláica avec recul de l'accent sur la première syllabe) de nos patois allemands, qui, de même que la forme palatae, relevée dans les textes, atteste la présence de l'a protonique au moment où le nom du poisson est entré dans le vocabulaire des pêcheurs allemands. Mais, si l'existence de palaica ne peut guère être mise en doute, comment faudra-t-il interpréter la latinisation d'un palaie dialectal en palatae? Avons-nous affaire à une tendance des notaires ou des scribes à forger machinalement des formes latines arbitraires en -atae à tous les mots patois en -aye? Comme à dzornāya correspond diurnatas, il se pourrait qu'ils eussent latinisé palāya en palatas1.

II. coregonus fera.

1. féra fém.: (vaud. fèrā (Savigny); genev. fârà (Dardagny); frib. fara, ferra (Bridel). Le témoignage le plus ancien du

¹ Voici du reste les noms de la féra dans la Suisse allemande (v. la carte à la fin de l'article]. : Seelen (Id. VII, 709), Heuerling (Id. II 1585), Midel (Id: I, 1102; IV, 84), Stüben (Fatio V, 116), Gangfisch (Id. I, 1100) (aussi: Sandgangfisch, cf. la gravenche), Kilchen (Id. III, 237), Blauling (Id. V, 245), Hägling (Id. II, 1080), Brienzling (Id. V, 646, 768), Kropflein (Fatio V, 182), Bratfisch (Id. II, 1103). — Parmi les mots d'origine préromane, je rangerais kamp « saumon mâle » (< cambos) v. Jud, Bulletin de dial. rom. III, 4 n. et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 719, renke « mâle de la féra » (Id. VI, 1142, d'origine gauloise, v. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 719) et enfin albick, alpke (et par étymologie populaire?) albock « féra » (sur les bords des lacs de Wallenstadt, de Thoune et de Brienz, Id. I, 185, et albucos, Liebenau 47 ss), qu'on serait tenté de rapprocher du poisson nommé ambicus dans le Laterculus de Polemius Silvius (Rom. XXXV, 167). La liquide à la place de la nasale pourrait être expliquée par l'influence d'autres noms de poissons comme albele, etc. — Les corégones ont été introduits, il y a seulement une vingtaine d'années, dans les lacs subalpins au sud des Alpes.

mot se trouve dans un traité de 1150, selon lequel les chanoines de Sainte-Marie d'Aoste donnèrent au prieuré de Saint-Jean de Genève l'église de Saint-Eusèbe d'Aoste moyennant une redevance annuelle de deux setiers de vin, deux setiers de froment et les gros poissons nécessaires à leur réfectoire: si vero pisces grossi reperiri non potuerunt, pro ipsis quinquaginta palate recipiende vel ducente ferrate recipiende persolvende sunt 1. Le même nom revient ensuite dans la liste de vente de Villeneuve (1350): ferratarum (Forel 334). Les chartes et les comptes de dépenses, publiés par M. Bruchet dans son beau volume Le château de Ripaille, font assez souvent mention des ferras. En 1471, l'administration qui pourvoit au menu de la table ducale paye les pêcheurs savoyards: pro quibusdam grossis bisolis et 3 ferratis...; una ferrata, 2 truttelle, I parva ferrata, de bisolis...; pro 50 ferratis, emptis pro salsando...; pro I ferrachone (= « fératson »?), 3 bisolis et de serulis... (p. 318). A la fin du 16e siècle, Jean du Villard relève parmi les poissons vendus au marché de Genève: la bezole se treuve jusqu'à dix livres et se prend au profond...; les bezoles, soit ferra, qui se prennent à la Bennaz... (Forel 331). Enfin, fait important, le mot est entré dans le dialecte des colons alamans établis depuis le 9e ou 10e siècle sur les bords des lacs de Morat et de Bienne sous une forme qui concorde avec les témoignages conservés par les chartes latines du moyen âge: en face du roman: férā masc. (Sugiez, lac de Morat), les patois voisins de l'alaman offrent: farig (Montilier, all.); lac de Bienne pfarig (Gléresse, Douanne), masc.; pfärit² (Lüscherz) masc. (Pfärig au lieu de Pfärit par échange du suffixe -ig contre -it, rare ou inconnu dans les patois alamans, v. Id. I, 903, Liebenau 95, 126). Ces formes font supposer

¹ Historiæ patriæ monumenta II, 271, Forel 335 ss. (Texte tiré de l'original des Archives de la cathédrale d'Aoste).

² Les *Pfāritnetze* « filets à féras » sont mentionnés dans les statuts des pêcheurs du lac de Bienne dès le 16e siècle (cf. Liebenau p. 127 et *Pferit* p. 95, 128.

un romand *ferrada¹ qui est resté féminin même dans les patois alamans voisins.

S'il n'y a aucune difficulté à ramener féra, Pfärit à la base ferrata, attestée dès le 12e siècle, on est plus embarrassé d'indiquer le rapport qui doit exister entre la ferrata romande et son pendant Felchen de la Suisse allemande². Cette dernière forme remonte à un type fer(r)icu ou fer(r)acu ou, si l'on admet que Felchen a suivi aussi en v. h. all. la flexion faible en -a -on, à un type ferricone ou ferracone (accus.), dont l'évolution phonétique serait conforme au grec zuplazóu, qui a abouti chez nous à Chilche en regard de l'all. Kirche 3. Mais quel est le rapport morphologique entre la base romande fer(r)ata et. le type alaman fer(r)acu? Deux hypothèses sont possibles: I. La forme romande ferrata représente un type plus primitif ayant aussi vécu à l'origine sur les rives du lac de Constance, où son suffixe -ata aurait été remplacé (sous l'influence de Balchen < palaica?) par -acu ou -icu⁴, fréquent surtout dans les noms d'animaux (cf. Elch < ahd. ëlaho, Bilch < ahd. bilih; Lerche < lêrahha, Kranich < ahd. chranih, etc). II. La forme allemande Felchen serait plus voisine du type primitif. De même que pelaica ou palaica a abouti à Balchen et à la palaie romande, un type ferraica aurait évolué vers felche alle-

¹ Pour l'évolution phonétique de ferrada > Pfärrit, v. Solodurum > Solothurn, Sedunum > Sitten, Rhodanu > Rotten, fruda > furt et pour la chute de l'-a, v. en dehors de fruda > frut, aestiva > L'Etivaz (l'evua) (Vaud), qui réapparaît dans les villages voisins du canton de Berne sous la forme de Lessi (Ablentschen) et Lessi (Gsteig); Genava dont la forme dialectale à Berne était yänf; Hauterive (Fribourg) Alta ripa, pat. utarūva, dans le dialecte all. du village voisin de Saint-Sylvestre altarīf, etc. (Je dois une partie des matériaux toponomastiques à l'obligeance de mon collègue M. Fankhauser.)

² Felchen est surtout employé sur les bords du lac de Constance.

³ L'Id. I, 800 cite la forme bavaroise Ferch qui, d'après une communication de M. Bachmann, rédacteur en chef de l'Idiotikon, repose sur une erreur: Ferch doit être une formule dialectale pour forelle (ferchna, cf. Kluge, s. v.).

⁴ La substitution du suffixe s'est répétée, comme nous l'avons constaté, à une époque relativement récente dans *Pfärrit* > *Pfärig* (v. p. 24).

mand et *feraie des patois vaudois et genevois. En effet, un texte de la fin du 12e siècle nous offre le passage suivant: pisces qui dicuntur romana lingua feraies (Mém. et Doc. XVIII, 388), qui, à première vue, correspondrait phonétiquement à la palaie du lac de Neuchâtel. Mais il reste à écarter une grave difficulté: c'est le passage phonétique d'un type *feraie à la forme actuelle ferā. Dans son article: Encore manducatum = manducatam (Rom. XXVII, 270 ss.), M. Gauchat a démontré que, dans nos patois, le résultat régulier d'-ata est $-\bar{a}$, tandis que -aie est d'importation française relativement récente; cette manière de voir est fortement appuyée par les noms de lieu tels que strata, prata qui aboutissent régulièrement à Estra(z), La Pra(z). Les formes actuelles $f\acute{e}r\bar{a}$ exigent, d'après la phonétique régionale, un type ferrata et semblent exclure * ferraica, à moins qu'on ne veuille admettre qu'à l'époque où, dans certains patois vaudois (p. ex. de Lausanne) on hésitait entre dzornaye et dzorna (< diurnata), les patoisants auraient refait de *feraies2, par fausse analogie3, une forme féra. Je n'ai aucune hypothèse plausible à présenter sur l'ori-

¹ MM. Gauchat et Fankhauser, avec qui, à plusieurs reprises, j'ai discuté la question de -ata dans nos patois romands, préféreraient voir dans feraies le résultat régulier d'un pluriel ferratas > ferraies en regard de ferrata > fera. M. F. s'est chargé d'examiner sommairement en vue de l'histoire d'-ata dans les patois romands, les formes des noms de lieu conservées dans les chartes qu'a publiées Gremaud dans ses Documents relatifs à l'histoire du Vallais 1895 ss. Voici le résultat de ses recherches. Le nom de lieu Planta, près de Sion, revient en 1244 sous les graphies: Plantaes (< Plantatas, Grem. I, 377); Plantayes (1318, Grem. II, 290), Plantatis (1339, Grem. IV, 237), Plantayes (1339, Grem. IV, 240). Un certain Andreas de Pratis des environs de Loèche apparaît tantôt comme Andreas Prayes (Grem. VI, 204) tantôt comme Andreas Prayes (Grem. VI, 332).

² A Sugiez (lac de Morat), le filet pour prendre les féras s'appelle férèyīr, cf. Fromaigeat, Bulletin du Gloss. VI, 58.

³ Comme pratum a donné $pr\bar{a}$, *pratas par contre praies, on pourrait supposer que d'après ferraies plur. on aurait reconstruit un singulier analogique $ferr\bar{a}$.

gine du radical ferr. On serait tenté de penser à un dérivé de ferrum, mais un type *ferraica ou *ferrata « poisson gris de fer », admissible au point de vue du sens (v. bezola) n'est guère probable au point de vue de la morphologie; fario ¹, attesté dans le poème Mosella d'Ausone, n'est pas non plus satisfaisant, parce que le mot désigne une espèce de saumon et que les patois romands et alamans s'accordent pour postuler une base fer(r). — L'idée de mettre à la base de féra le mot préroman qui continue à vivre dans le valais. fâro, fèro (Val de Bagnes) « dalle, pierre plate », se heurte à la difficulté réelle que notre poisson ne fraie pas sur le sable ou les dalles le long de la côte, mais bien, contrairement à ce que fait la gravenche, sur le sable ou le limon du fond, assez souvent à cent, voire même deux cents mètres de la surface (Fatio V, 249).

- 2. Le nom de la féra est en train de remplacer son concurrent autrefois redoutable des bords du lac Léman besole qui, comme M. Bruchet l'a démontré, s'applique non seulement à deux types du genre des corégones, mais aussi à l'ablette.
- a) Les pêcheurs savoyards appelaient autrefois besole le poisson connu aujourd'hui sous le nom de féra?: pro pedagio, pro quolibet cento ferratarum seu bisolarum. (Bruchet 596).
- b) Aujourd'hui encore, les pêcheurs savoyards désignent par la bezole, bezeule, bezule³, le « coregonus hiemalis », connu sur la côte vaudoise sous le nom de gravenche. Comme ce dernier nom n'apparaît jamais dans les documents de Ripaille, nous avons peut-être le droit d'identifier la bisola avec la gra-

¹ L'éditeur de la Mosella dans les Mon. Germ. hist. Auct. Antiquiss. V, p. 86, v. 130, n'a pas admis la leçon fario qu'il a remplacée par celle des autres mss. sario. Mais cf. l'article de Much, Z. für deutsches Altertum XLII, 166.

² ferrata seu bisolæ (Bruchet 596). Le syndic Jean du Villard connaît bezole et féra comme appellations du même poisson (cf. Bridel: besaula, bessola, bessula « ferra »); besolon « petite féra » (Gloss. ms. de Dumur).

³ V. ci-dessus p. 24, et à la p. 318 nous lisons: pro dimidio quarteronorum bonarum bisolarum...; pro 6 bisolis..., 2 bisolis recentibus..., pro 1 ambone, 12 bisolis....

venche toutes les fois qu'elle figure seule dans les comptes de dépenses. Jean du Villard distingue nettement entre la gravenche et la besole ou ferra dans sa liste de poissons vendus au marché de sa ville natale 1.

c) Enfin *bezeula* est aussi le nom de l'alburnus lucidus, c'està-dire de l'ablette commune.

Ensuite, il est curieux de constater que la mouette porte sur les bords du lac Léman les noms de bezolet, beju, bezu, bedzu, besutchet (Bridel), besolet « hirondelle de mer » (Const. et Dés.), que je ne saurais séparer du nom savoyard de la gravenche, que nous venons de rappeler. Si la même base peut s'appliquer à un poisson et à un oiseau, il faudra admettre un trait caractéristique commun à tous les deux: la coloration de la féra ou de la gravenche est d'un gris olivâtre ou vert, et de même la mouette adulte possède un plumage d'hiver dont le manteau et les tectrices alaires sont d'un cendré clair ². De plus, le français possède l'adjectif bis « gris sombre, gris brun », dont

Les variétés de corégones du lac du Bourget sont : 1º la besoule, bezoule, bezoule (Fatio V, 268, et Bruchet 596), nons qui nous sont attestés dès le 16º siècle sous la forme de bisole, bezole, bizola dans des textes savoyards relevés dans le volume de M. Bruchet. 2º Le lavaret (cf. aussi lavaron, Rolland III, 128) qui doit être identifié, selon M. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 722, avec le levaricinus relevé dans le Laterculus de Polemius Silvius, forme sans doute altérée à la finale par le copiste. Comme le lavaret fraie sur la beine et sur le gravier du lac, à peu de profondeur sous l'eau, on pourrait supposer que le radical de levaricinus, ou peut-être mieux *lavaricinus, renferme la base lava « couches de pierres très polies », si répandue dans les patois alpins, cf. Nigra, Arch. glott. it. XIV, 284; XV, 488; Meyer-Lübke, Z. f. rom. Phil. XXIII, 473; Jura: laves « couches superficielles des bancs calcaires qui forment le premier plateau du Jura » (Annuaire du Dép. du Jura 1840, 308).

Des noms d'oiseau reviennent souvent dans la terminologie des poissons: palumba, palumbo désigne à Gênes le « chien de mer » (Rolland III, 84); cf. arendoula « hirondelle » à Nice pour le poisson volant (Rolland III, 133 n. 2); acceja « bécasse » > bordel. assée, prov. mod. assège, sejo « vandoise », cf. Thomas, Mélanges 2, Rom. XXXVI, 255 et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXVI, 405.

les dérivés désignent divers oiseaux: bizet « pigeon sauvage de couleur grise », bisette « nom vulgaire de la macreuse, à cause de son plumage gris foncé ». (v. Dict. gén. s. v. et Mistral, s. v.).

La bisola des textes du moyen âge correspondrait par conséquent à un type *bombyciola, dérivé de (bom)byciu (> bis(e), qui aurait servi à dénommer aussi bien le poisson que l'oiseau.

En résumé, il me paraît presque certain que les noms de la féra (Felchen) et de la palée (Balchen) remontent à l'époque où tout le plateau suisse parlait la même langue latine ou même encore le gaulois; il me paraît probable, sinon sûr, que la gravenche du Léman, la bondelle du lac de Neuchâtel et le lavaret du Bourget sont également d'origine préromane² et, si notre essai d'explication est admis, seul le terme besole serait dérivé d'un mot latin de provenance grecque (bombyciu).

Les noms de la tanche, de la chevaine, de la truite et du brochet ne donnent lieu qu'à très peu de remarques.

Le latin **tinca**, d'origine incertaine (v. Walde, s. v.), est représenté dans nos patois sous la forme *tintsa* (vaud. frib. genev. val.), *tintche* (Brévine, Neuch.), *tantch*' (Charmoille, Jura bernois), sav. *tençhe* (Const. et Dés.)³, anc. genev. *tenche* (du Villard, Forel 332), liste de Villeneuve: *tenchie* [génitif] (Forel, 334).

La chevaine, « squalius cephalus », se retrouve dans nos patois sous les appellations tsèvenou-no (vaud. frib.) tchavoin.ne

¹ Pour l'étymologie, en dernier lieu, Horning, Z. f. rom. Phil. XXVII, 347, et pour d'autres noms de poissons dérivés de bis, v. une note de M. P. Barbier fils, Rev. des l. rom. LI, 388. Enfin Mistral relève biset « mâle de la grenouille reconnaissable à sa couleur brune ».

² V. aussi renke, kamp et albick, p. 23 n.

³ Sur la diffusion de tinca, v. Rolland, III 145, néerl. tinke, Kluge, Pauls Grundriss I ²336, sic. tenga, tenchia, Salvioni, Memorie dell'Istituto lombardo XXI, 270 n, et Thomas, Rom. XXXV, 191. — Le nom qui correspond à la tanche dans la Suisse allemande est Schleihe, v. Grimm, Wtb. der deutschen Sprache, s. v.

fém. (Charmoille, Jura bernois), *vavann*² (genev.), *chavenne*, seneu (Neuchâtel [Bridel]), senef (lac Noir, Fribourg) selon Fatio IV, 559¹, anc. genev. chavennoz (Forel 331), taxe de Villeneuve chevenorum [génitif] (Forel, 334), qui reflètent la base latine capitine qu'a reconstituée M. Thomas², Essais, 261-264.

Le latin tructa, d'origine incertaine, est représenté par tous nos patois. Le type régional vaudois est traits (d'où résultent trâts, tràts), puis troaits, trouaits; trouaita nous est attestée pour Dardagny; frib. trata, trèta; frib. trèts (Sugiez, Fankh.); truts (neuch.), trèt (Jura bernois); trouits, truits, troaits (valais.); Bridel donne trotta, traita; la Savoie offre trwëta (Const. et Dés.); du Villard recommande la « petite truite jusqu'à une ou deux livres » (Forel 331), taxe de Villeneuve:

¹ Selon Fatio IV, 559, le même poisson porterait dans le fribourgeois le nom de vantouse, qui est aussi enregistré par Bridel s. veintousa « meunier, vulgairement chevesne. C'est aussi le nom d'un des cyprins du lac Noir ». Comme le poisson, de l'avis de M. Fatio IV, 573, n'est pas indigène dans ce lac, il n'est guère douteux que son nom n'ait été importé en même temps que l'objet : ce sera l'anc. frç. : ventoise (cf. Rolland III, 142), le frç. mod. vandoise (cf. Rom. XXXVI, 92-93 vendesia v. Ducange s. v.), dont l'étymologie reste obscure.

² Cf. aussi Lorck, Altbergam. Sprachdenkmäler, 217; Salvioni, Rom. XXXVI, 238; Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXXIII, 83; Rolland III, 143; Fatio IV, 559. Const. et Dés. relèvent un frç. provinc. chavasson, dont la formation a été examinée par M. A. Thomas, Mélanges, 50. — D'après les matériaux donnés par les correspondants du Glossaire, le nom de la chevaine semble s'appliquer aussi au chabot ou au barbeau dans le Jura bernois. — Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé Alet, Alat (Id. I, 171) et Dôbel selon Fatio IV, 559.

³ Pour les noms spéciaux des variétés nombreuses de la truite, v. Fatio V, 325; v. aussi un passage de Grégoire de Tours, qui vante l'abondance des truites du lac Léman, Liebenau, 15.

⁴ Ce même turtur — qui déjà en latin désigne un poisson, v. Corp. gloss. lat.: turtur: τρυγών « sorte de raie » — revient dans les documents de Ripaille (p. 503, a. 1435-37): Libravit die eadem pro expensis ibidem factis, tam pro panateria, botellieria quam coquina ultra 600 panes, unum turtur de provisione Morgie et unum barrale vini... (v. aussi p. 316, a. 1391): après avoir énuméré divers poissons: et 8 gross. turturibus emptis a piscatoribus... (p. 599 s. bisola): petiam turturis seu truycte

turteris seu truyt (Forel 334). Il paraît qu'il faut distinguer deux bases: tructa, qui aurait donné traite, trètt (cf. anc. prov. trocha, galic. troita, it. trota, alban. trofte) et tructa, qui a abouti au franç. truite, importé à une date relativement récente dans nos régions; truito, trouite ne seraient pas autre chose que des formes empruntées au français.

Le nom latin du brochet était lucius, représenté dans le vieux provençal par lutz et par l'ancien français luz³, ce qui

recentis... où l'éditeur, M. Bruchet, propose de reconnaître le nom de la truite.

¹ Dans les actes du château de Ripaille, on rencontre truitella, truttelle (p. 318, a. 1471), truytes, truytia (p. 316, a. 1391).

² V. pour les autres formes, Rolland III, 129; Schrader, Reallexikon, 252 s. Forelle; alsac. troit Urtel, Rev. de dial. rom. I, 9; forez. troeyte Philipon, Rom. XL, 11; Val Soana: trujta, Nigra, Arch. glott. it. III, 14, anc. berg. troyta, Lorck, Altherg. Sprachdenkm. 148, etc. Sur tructa et tructa, v. Meyer-Lübke, Z. für franz. Sprache u. Litt. XX, 66, et Horning, Litbl. f. germ. u. rom. Phil. 1900, 291. — Les patois de la Suisse allemande offrent: Forelle (Id. I, 935) et Ammele (I, 217), v. encore Fatio V, 326. Les dialectes tessinois offrent: truta, trutèla (Monti); le Val de Poschiavo et le Val Mustair (Grisons) ont aussi frilla, dont la forme est bien curieuse si on lui attribue l'origine allemande (v. Kluge s. Forelle); frilla, qui dans le Val Mustair semble désigner non la truite, mais de tout petits poissons vivant dans les eaux marécageuses (rotengle?), trouve son pendant dans le mot tyrolien pfrillen (Schneller, Rom. Volksmd. 273 et Kluge Pauls Grundriss I 2342), qui est d'origine incertaine. Fatio V, 325, connaît en outre pour les Grisons forèlla cotschna (v. aussi Pallioppi, Deutsch-Romanisch s. Forelle); silt « variété de truite argentée », qui doit être emprunté aux patois alamans, quoique ce sens du mot me soit inconnu dans la Suisse allemande; litgiva (Carisch, Carigiet), surselv. lik'iva, lak'iva (de Sedrun jusqu'à Ems), d'origine incertaine; haut-engad. marok', šmaròk' (Melcher) « truite vulgaire à grosse tête » que Pallioppi rapproche de marocc « rebut » (?). Par contre, le surselv. scarun « trotta grossa » (Ascoli, Arch. glott. it. VII, 410) ne désigne pas la truite, mais le saumon (Melcher; à Ems: rilanka, ct. Id. III, 1343); c'est, comme Ascoli l'a bien vu, un dérivé de scarus (it. ven. scaro, sic. scaru, scauru, Salvioni, Postille 274 et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 728).

³ L'anc. frç. *luz* n'est plus populaire aujourd'hui dans les dialectes de la France, s'il est permis de se baser sur les informations de Rolland III, 134; Godefroy relève *lu* dans l'île de Guernesey. Cf. pour le mot A. Thomas, *Rom.* XXXIV, 194.

ne permet pas de conclure l'existence du mot latin dans la Suisse romande. Il paraît beaucoup plus probable que, dans certaines parties de la Gaule romane, le nom latin n'a jamais réussi à supplanter le vieux nom indigène — peut-être préroman - de notre poisson: brochet, brotsè (vaud. frib.), brotchè (neuch.), brotzet, brotchet, « esox lucius » (Bridel), val. brosë, qui se rattachent tous à une base brocc(a) + ittu « pointu » — le brochet a la tête écrasée en avant en guise de bec de canard 1 — qui a laissé une postérité nombreuse dans les parlers gallo-romans: frc. broc (vaud. brotzet) « vase à bec », broche « tige de fer pointue à l'une des extrémités qu'on passe à travers une pièce de viande » (cf. vaud. brotze « grande cheville en bois traversant le centre de la cible et la fixant au poteau »), anc. prov. broc « épine » (cf. vaud. brotze « aiguille à tricoter) » etc. D'après les matériaux que nous fournissent les réponses des correspondants du Glossaire romand et les témoignages des documents, il paraît que béchet 2 jouissait autrefois d'une plus grande popularité sur les bords du Léman: vaud. frib. bètsè, bétsè (Sugiez: bétsé) (diminutif) bétsóla, genev. betset (Bridel), dérivé de beccu (frç. bec), d'origine gauloise. Dans les comptes pour la table ducale de Ripaille, on lit sous la date du 8 déc. 1391: 80 bechetis..., 86 bechetis; le syndic du Villard cite pour Genève en 1581: le béchet (Forel, 331) et dans l'extrait d'un acte de 1622, figurant parmi les matériaux du Glossaire des patois de la Suisse romande, trois pêcheurs de Rolle promettent au Conseil [de Lausanne?] de livrer aux bourgeois et habitants la livre de truite pour 14 s. et celle de béchet pour 7 s.... 3

¹ Selon le dict. manuscrit de Moratel, le *brochet* serait aussi nommé *mouar de borra* « museau de canard ».

² Cf. Rolland III, 135, anc. frç. bechet, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 718.

³ La taxe de Villeneuve présente le nom *lucii* [génitif], qui est sans doute la forme savante du notaire qui savait mettre en valeur ses connaissances latines. Les textes du château de Ripaille offrent aussi un

Il nous reste à examiner les noms de la perche, du rotengle, du gardon et de l'ombre-chevalier.

Pour la perche, perca fluviatilis, on rencontre dans la Suisse romande deux noms:

- 1. pèrtse (vaud. frib. genev.), piertch (Charmoille), anc. genev. perche (du Villard); -et, pertsèta (jeunes) [frib. vaud. genev.], pèrtsēla (Sugiez) « petite perche ».
- 2. boya, bolya (vaud.), bolia, bohlla (Bridel), bolya (genev., Hermance).

L'étymologie du premier est claire, c'est le latin perca, tandis que l'origine de bolya reste incertaine 4.

Les jeunes perches s'appellent : 1° mileanton (vaud. frib. neuch.), qu'on serait tenté d'interpréter comme alevins four-

ambone (p. 318) que M. Bruchet identifie dubitativement avec le brochet.

— Les patois de la Suisse allemande offrent: Hecht (Id. II, 981), Schnäbeli (jeune) Fatio V, 420, et les parlers tessinois nous ont conservé luz, lusc (Monti).

¹ Les habitants d'Estavayer ont pour sobriquet : les Pertsets et ceux de Riez le surnom : les bolhai, v. note 4.

² La taxe de Villeneuve (1380) latinise le mot patois sous la forme curieuse de *perticarum* (Forel 334): d'où il faut conclure que dès le 14e siècle *pertica* et *perca* ont donné le même résultat phonétique dans le dialecte de Villeneuve.

³ V. une belle monographie de M. Hofer, *Der Barsch*, Beilage nº 22 du nº 1 du t. IV de la *Schw. F. Ztg*.

⁴ On serait tenté de postuler un type bocula, dérivé de boca (βωξ), mais boca désigne le sparus boops qui, à ce que je sais, n'offre pas de grande ressemblance avec notre poisson (cf. Rolland III, 171, et Pieri, Z. f. rom. Phil. XXVII, 586). Le texte de la carte du syndic Villard nous apprend que « la perche se treuve jusqu'à cinq livres et est en sa saison au mois de Janvier. En Sebtembre la perche s'apelle boliat, est bonne au dit mois. » (Forel 331.) La bolia ne serait donc qu'un nom spécifique de la perche à un moment donné où elle est sans doute bonne à manger; dès lors, on pourrait se demander s'il n'est pas permis de reconnaître dans notre bolya le même mot qu'ont enregistré Const. et Dés.: bolyà « jeune mouton ou cochon gras et rond », bolyo « homme trapu » que M. Jeanjaquet est incliné à rattacher à bolya « ventre, panse »; ce serait la perche bien grasse à l'époque où elle se retire de la région littorale sur les bords des « monts ».

millant dans tous les coins (cantons), le long de la place du frai de leurs parents 1; 2° viva (vaud., Fatio IV, 14, Bridel [Vevey], Dumur), genev. (Cris de Genève, cf. Blavignac, Emprô p. 201), qui s'applique aussi bien à la loche qu'à la perchette; il serait le féminin de vivus (frç. vive), parce que les petites perches sont d'une grande vivacité; 3° jolerie (Fatio IV, 14), jhola « jeune féra » (Hermance), cf. Bruchet, 606; joulleri, djoulleri « blanchaille, menu poisson, fretin » (Bridel)², pour lequel je ne connais pas d'étymologie satisfaisante 3; 4° brandenailles

¹ milkeinton (Bridel), vaud. milkanton (Vallorbe), anc. genev. millecanton (du Villard, Forel 332). M. F.-A. Forel, dans la Gazette de Lausanne, nº du 28 juillet 1902, constate que dans un acte bernois de 1723 le mille-cantons est désigné par Tausend Mægdeli, nom qui revient même dans une ordonnance sur la pêche du lac de Morat en 1411 sous la forme de Tausend mægetli « mille jeunes filles ». De plus, les prières de table de l'évêque Ekkehard IV de Saint-Gall, à la fin du 10e siècle, offrent l'invocation suivante: millia coctorum benedic dee pisciculorum « ò Dieu, bénis les mille petits poissons cuits! » (« Gott, segne uns die tausend Backfische!»). Le mot latin mille-coctorum aurait abouti par évolution phonétique — qui offre de sérieuses difficultés — à millecouetor -coueintor -coueinton -keinton -canton, tandis que millia-coctorum ou son produit patois aurait été traduit en allemand par Backfische; ce dernier mot offrant un double sens, aurait été remplacé par Mægdelein. Je me borne à mentionner cette ingénieuse étymologie, bien que, pour des raisons d'ordre phonétique et chronologique, elle me semble peu probable.

² Le syndic du Villard relève dans sa liste de poissons: « la jolerie sont petites perches de la longueur du doigt, est sa saison en Juin » (Forel 331). Dans les registres des dépenses de Ripaille, on retrouve par deux fois: jaulaz (Bruchet 318, a. 1471). Enfin, Fatio V, 245 indique comme nom de la jeune féra: zouland, mot dont la formation ne m'est pas tout à fait claire.

³ M. P. Barbier fils, dans un article de la Rev. des l. r. LXIV, 168 (cf. aussi Rev. de dial. rom. I, 438), examine une série de vocables qui, au point de vue phonétique se rapprochent bien de notre mot, c'est jol (Gard, Hérault), « goujon » (Rolland III, 147), joell « atherina » (Pyrénées-orientales). Mais l'étymologie oculus, qu'il propose, ne saurait convenir ni aux formes méridionales: langued. jol, juol, juel, jiuel, juvel (Mistral), — v. aussi la carte wil de l'Atlas linguistique, — ni à jaulaz, jolerie de la Suisse française. Dans le Laterculus de Polemius Silvius

« petites perches, fretin, blanchaille » (Bridel, Const. et Dés.; Fatio V, 14, offre une variante (ou faute d'impression?): sav. brandemaille), qui est le dérivé d'un verbe brandinai « marcher et circuler sans cesse » (Montbéliard), franç. mérid. brandinà « flâner » (v. Projet d'arrangement du Glossaire des patois de la Suisse romande, 1907, s. brandenaille).

Le rotengle, scardinius erythrophthalmus, est confondu souvent avec le gardon, d'où il résulte quelque incertitude dans la terminologie des deux poissons. Voici les noms qui nous sont attestés pour la Suisse romande:

1. genev. vaud. rause; rousa (vaud. Roche), anc. genev. rossa (Forel 332), vaud. rausa, rossa (Bridel), qui doit peut-être son nom à ses écailles d'un jaunâtre cuivré. Pour des raisons d'ordre phonétique, il n'est guère probable que le mot remonte au latin rūsu « rouge » attesté comme nom de poisson dans un texte cité par Ducange².

on rencontre dans la série des noms des reptiles le mot iulus ($\langle iov \lambda o\varsigma \rangle$) v. Thomas, *Rom.* XXXV, 167, qui, phonétiquement, pourrait bien être la base de notre mot romand.

¹ Selon Fatio V, 14, voici les noms de la Suisse allemande: (jeunes) Euerlich, Hürlig (Id. I, 144), Tränli (I, 144); (plus tard): Eglin (I, 144), Fenderling (« l'antenois » Id. I, 1020), Kretzer (III, 931), Barschling, Stichling, Schaubsisch (Id. I, 1103) Rauhegel; (adulte): Barsch (v. Kluge s. v.), Rechling (Id. VI, 137), Bersich (Bâle, Id. I, 1599 v. Kluge s. barsch), Raubsisch, Lutz, Butz (Id. IV, 2000, v. p. 12 n.); v. aussi une étude sur la perche des eaux suisses par M. Hoser, Schw. F. Ztg. IV, 283. Sur les bords des lacs du Tessin et de la Lombardie, on dit (jeunes): centin, cent-in-bocca (v. p. 15 n.), bandirôlo, bertonscello, gheubh (= « gobbo », c'est-à-dire « p. à dos recourbé »); (adulte): pesce persico, péss-persigh, persighin (cf. Meyer-Lübke, Et. Wtb. nº 966), rattèll (de la couleur du rat?), berton (Monti) dérivé de berta « taccola », qui partage avec le poisson les taches ou bandes noires du corps).

² Vita B. Berthol.: Appropinquantibus illis fluvio cum sagena; ecce mirum dictu, piscis, qui vocatur tymallus, rufo persequente, actus in fugam, mirantibus cunctis, de aqua in terram exilivit. Il est en effet bien curieux qu'un petit poisson tel que le rotengle puisse menacer le thymallus qui est notablement plus grand. Du Cange cite un autre témoignage de

2. neuch. rotte, rottelet (ròta à Sugiez, selon M. Fankh.), vaud. rotta (Bridel, s. roffa), qu'on serait tenté de considérer comme un emprunt fait au suisse allemand rotte, rotel; cependant il faut tenir compte de l'existence de la forme rottas dans le Laterculus de Polemius Silvius (cf. Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 727). D'autre part, les rédacteurs de l'Idiotikon, VI, 1785, de la Suisse allemande sont eux-mêmes bien embarrassés pour expliquer le suisse all. rotte [ròtli à Montilier (Morat), à Douanne, à Gléresse (Bienne)], qui ne peut être un dérivé de l'adjectif marquant la couleur «rot». S'agit-il encore ici d'un mot appartenant au fonds commun des patois allemands et romands du plateau suisse 1?

3. sav. plate, plateron, platelle (v. p. 13), qu'il aura peutêtre reçu à cause de son corps fortement comprimé ².

Ruodlieb (11e siècle): lucius et rufus. Dans le Coutumier de Talloires (Savoie) de 1568, M. Bruchet (Ripaille, p. 596) relève le texte suivant: unam bizolam seu veyronum cum parvis piscibus omnia in oleo frixa, et cum hiis debet intinctum ruffum seu salsam ruffam. Mais pour appuyer l'étymologie, il faudrait démontrer l'existence de l'adj. rufus dans le franco-prov.; pour l'anc. frç., v. Ott, Etude sur les couleurs, 116. — Au point de vue phonétique, il serait préférable de rapprocher le nom du poisson de la famille bien répandue ruf, représentée dans le franco-provençal par rofa « morve », mais je ne vois pas de moyen pour expliquer l'évolution sémantique du mot. — Enfin existe-t-il un rapport quelconque entre rufolk (Id. VI, 678) et la rofa?

¹ La taxe de Villeneuve (Forel III, 334) offre brame [génitit], dont il n'existe aucune trace dans nos patois; c'est évidemment le frç. brême (v. Dict. gén., Rolland III, 144, branma, Const. et Dés. et Antoine Thomas, Rom. XXXV, 190-191). V. aussi l'article du Projet d'arrangement du Glossaire n° 5461.

² Voici les noms que Fatio IV, 459 a puisés dans la langue des pêcheurs de la Suisse allemande: Rotten (v. Id. VI, 1785), Rothasel, Schwal (Id. I, 1104), Schneiderfisch (I, 1104), Form (I, 1017), Furn, Furnickel (I, 1022), (jeune) Gnitt (Id. II, 676). L'allemand désigne le même poisson par le nom Plotze, qui s'accorde d'une manière frappante avec le haut engad. plòtra (Pall. et Melcher), com. piòta (Monti). que nous devons mettre en rapport avec le posch. plota, lomb. pioda, pioda, piota « lastra di pietra » (v. pour le sens sav. plate, plateron < plat). Sur cette famille de mots, v. Salvioni, Boll. storico della Svizz. ital. XVII,

L'ablette, alburnus lucidus, porte les noms suivants: 1º sardine, mirandelle (v. aussi Const. et Dés.). — 2º naze, qui est ailleurs le nom du chondrostema nasus, suisse all. Nase, Nasenfisch, neuch. nase, naze, frib. nāz, (Sugiez, Fankh.) masc.; c'est sans doute un mot d'emprunt tiré des patois allemands voisins, puisque d'une part nasus a donné $n\bar{a}$ dans les dialectes neuchâtelois et fribourgeois et que d'autre part ce poisson voyageur ne vit que dans les affluents du Rhin. — 3º beseula, (v. p. 28). — 4° vaud. abletta, ablo (Bridel), frib. ābya (Sugiez), neuch. auble (Rolland III, 140), able, laube², Morat abbelé (Fatio) — qui est le latin albula³ (à cause de ses écailles d'un beau blanc argenté). — 5° blanchet, blanchaille (Fatio), blyantsè (vaud. frib.), bllantzet (Bridel), dérivé roman de blyan, blyantse (cf. albula). — 6° neuch. rondion (Bridel), rondzon (vaud. frib.), qui se rattachera peut-être à rond à cause du museau plus ou moins tronqué obliquement (v. naze) ou bien à rondzon « trognon d'un fruit », quoique le développement du sens ne soit pas clair 4. — 6° anc. genev. borreta (du Villard), dérivé

^{141;} XVIII, 40; XIX, 162; XXIII, 90, Rendic. dell'Istituto lomb. XXXIX, 514-515, Rom. XXXVI, 244, Memorie dell'Istituto lomb. XXI, 528, v. Ettmayer, Z. f. rom. Phil. XXX, 528, et sur le nom piota comme nom de poisson v. Ant. Thomas, Rom. XXXV, 187; Schuchardt, Z. f. rom. Phil. Meyer-Lübke, Ibid, XXXI, 503. Sur le tessinois scardola v. aussi Thomas, Rom. XXXV, 191 et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 729; v. enfin un article instructif de M. C. Wanger, Beilage 25 de la Schw. F. Ztg. IV.

¹ Tous les deux noms doivent être sans doute peu anciens, le second est dérivé d'un substantif meranda [cf. vb. meri « mirer », meriola, miriola « marqué de taches blanches » (Bridel)], formation attestée dans nos régions aussi par le vaud. cosandai, -aira (< consuenda + ariu « tailleur »). Sur ces formations, v. Pieri, Z. f. rom. Phil. XXVII, 459 et notamment p. 462.

² Cf. aussi le suisse all. Laubeli, Fatio IV, 416.

³ Cf. Rolland III, 140, frç. ablette (Dict. gén.), Thomas, Mélanges, 22, Nouv. essais, 82; Grammont, La dissimilation consonantique, p. 62, P. Barbier fils, Rev. de phil. frç. XXI, 385, et Rev. des langues rom. LI, 241, et surtout Désormaux, Revue savoisienne XLV, 68.

⁴ Du Cange cite le nom de poisson rundula, que je ne puis contrôler

de borri, borron, borré, bourri « canard, oie » (Bridel). — 7° medzo (vaud.), medzo-mèrda¹ (Villeneuve, Noville), genev. mange-merde (Rolland III, 141), noms qui s'expliquent par l'appétit extraordinaire de ces petits poissons, qui se jettent sur tout ce qui tombe dans l'eau².

Le gardon, leuciscus rutilus, est souvent confondu avec le rotengle: tous les deux sont d'un vert olivâtre ou bleuâtre en dessus, se fondant sur les côtés dans un jaunâtre plus ou moins cuivré ou argenté; de là une assez grande incertitude dans la nomenclature des deux poissons. Voici les noms recueillis dans nos patois romands (Fatio IV, 481): 1° blanchet (Evian) (v. p. 37); 2° vaud. raufe (Saint-Saphorin), (v. p. 35); 3° fago « vangeron » (Bridel, usité à Lutry selon Jurine), que l'on voudrait rattacher à fagot, quoiqu'il soit difficile de reconnaître le tertium comparationis; 4° rosse, qui sera « la rousse » (Rolland

dans le texte latin auquel il renvoie. Il n'est guère permis de supposer que notre mot soit un dérivé de (hi)runda, point de départ d'autres noms de poissons (v. P. Barbier fils, Rev. de dial. rom., I, 447).

¹ Les substantifs composés d'un impératif et d'un substanttf sont très nombreux dans nos patois romands; en voici quelques exemples formés avec le verbe medzi « manger » : modzo-brosé « mange-gaufre » (surnom donné aux gens de Fiez près Villeneuve, modzo-fédzo « mange-foie » (surnom donné aux gens de Nyon), medze-gratta « mange-gale ou gagne-peu » ou plutôt « qui mange ce qu'il a réussi à gratter, à gagner péniblement », medze-campouta « mange-choucroute », l'un des surnoms des habitants de Venezy), medze-cudra « mange-courge » scarabée doré, beau coléoptère vert, carnassier vorace qui vit d'insectes », medze-profi = « mange-profit », « petit travailleur qui gagne à peine son entretien », etc.

² Les patois de la Suisse allemande désignent le même poisson par Ischer (v. p. 11 n.), Winger (Fatio IV, 416), Blāuling (Id. V, 245), Luenzli (Id. III, 1348), Ingerli (I, 336), Seelen (v. p. 14 n.), Grāssling (Id. III, 852), Zienfisch (Fatio; Id. I, 129), Wissfisch (Id. I, 1105), Lagūne (Id. III, 1172), qui rappelle d'une manière bien singulière l'agon du lac de Côme, lequel désignerait toutefois, selon Monti et Fatio, un tout autre poisson, l'alosa finta cf. aussi Lorck, Altberg. Sprachdenkm., 217. Une variété de l'ablette, alburnus alborella, vivant dans les eaux tessinoises, serait appelée selon Fatio IV, 441 vairòn (Monti), v. p. 14.

III, 142); 5° français (Evian), mais le mot le mieux attesté dès la fin du moyen âge est 6° veindzeron, vendzeron (frib. 1), vangeron (Humbert), neuch. vingeron (Humbert, s. vangeron), dont la taxe de Villeneuve (1380) nous apporte déjà le témoignage précieux: vengeronorum [génitif]; nous retrouvons ce nom aussi dans la liste des poissons établie par le syndic du Villard de Genève en 1581: « Le vengeron se pesche jusqu'à demi-livre, sa saison est en Juin. Des moindres. » (Forel 332). L'explication, donnée par M. P. Barbier fils, Rev. des l. rom. LI, 404, qui croit reconnaître dans vengeron le représentant patois du franç. vigneron, est inadmissible, puisqu'une forme vindzeron = vigneron est incompatible avec toute la phonétique régionale (v. Atlas linguist., c. vigneron). Il paraît plus probable que nous avons affaire à la base qui se continue dans l'allemand Winger, qui désigne le gardon dans la Suisse allemande 2: ce mot remonte à un type vingari, qui aurait abouti tout régulièrement dans nos patois romands à *vindzer, forme élargie par le suffixe fréquent -on en veindzeron. L'origine de vingari est obscure 3.

Il nous reste à parler de l'ombre-chevalier, salvelinus umbla, qui est appelée sur les bords du Léman omble-chevalier et (par étymologie populaire ou par confusion avec l'ombre) aussi ombre-chevalier, tandis qu'à Neuchâtel on connaît le

¹ A Sugiez (lac de Morat) vindz³ron, à Auvernier, Marin (frç. local) vingeron (lac de Neuch.), à Montilier près Morat (allemand): vāndzərùn (autrefois: vɨŋηərə), à Douanne, Gléresse, Lüscherz (lac de Bienne): vɨŋηərə fém. (Fankhauser).

² Le mot, vivant dans la région située entre les lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne, désigne le gardon, tandis qu'à Lucerne *Winger* est le nom de l'ablette (v. Asper, 93, 96).

³ Le nom le plus connu de la Suisse allemande, Rötele (Id. VI, 1773) fait allusion aux nageoires souvent rougeâtres du poisson. Les lacs au sud des Alpes offrent plusieurs variétés caractéristiques de notre espèce: 1º leuciscus pigus, com. pigh (v. les explications données par Fatio IV, 511 n. et Monti, s. pigh), dont l'encôbia serait la femelle (Monti, Cherubini); 2º leuciscus aula: trull, troï (Fatio IV, 536; trui, triòt, Monti).

poisson sous le nom d'amble. Les matériaux recueillis au bureau du Glossaire de la Suisse romande présentent les formes suivantes: ombrechevalyé (Sugiez, frib.) - sans doute forme francisée — *anbiou* (Portalban, frib.); Const. et Dés. ont enregistré le sav. anbra « ombre-chevalier », du Villard connaît en 1581 omble, qui s'accorde parfaitement avec amblii [génitif] de la taxe de Villeneuve (1380) et ambulæ des comptes du châtelain de Chillon (Forel 334, 3351). Sur la côte savoisienne, ce sont les registres de dépenses du château de Ripaille qui nous fournissent la preuve de la grande faveur dont l'ombrechevalier jouissait sur la table des seigneurs et des moines de Ripaille: pro 4 ambulis (p. 318, a. 1471), pro 12 omblaz (ibid.), ambloz (p. 317, a. 1415, 318, a. 1471). Il est évident que toute recherche étymologique doit partir de la forme la plus ancienne qui est ambula, transcription latine d'une forme patoise ambla ou amblo, que je crois identique avec l'amulus² (> amblo) attesté dans le Laterculus de Polemius Silvius 3.

¹ Le dérivé ambleria et amblaria se rencontre dans deux actes de 1363-1364 et de 1403, rédigés sur la côte vaudoise près de Montreux. Ce seront sans doute des viviers où l'on enfermait un certain nombre de poissons prêts à être servis quand des hôtes imprévus venaient demander l'hospitalité du châtelain de Chillon. Aujourd'hui, on désigne le lieu de frai de l'ombre-chevalier par le dérivé: omblière (Forel III, Introd. p. 1).

² L'étymologie *umbra* proposée par M. Barbier fils, *Rev. de dial. rom*. 1, 452, est donc insoutenable.

Dans les villages allemands des lacs de Bienne et de Morat, la forme primitive, mais aujourd'hui disparue, des patois romands avoisinants s'est conservée: ambalì (Lüscherz) et ampalì (Montilier près Morat), cf. aussi Id. I, 239. Fatio V, 397, relève comme nom de l'ombre-chevalier sur les bords des lacs de Thoune et de Brienz le mot hamel, qui, dans ce pays anciennement roman, atteste peut-être la survivance de amulus, rapproché de hammel (?) par l'étymologie populaire. On trouve en outre Rötel, v. p. 39 et Ritter (Id. VI, 1719), qui traduit le second élément du mot français (ombre-chevalier).

³ Polemius Silvius est, pour ainsi dire, le premier lexicographe franco-provençal. Quoiqu'on n'ait pas de raisons suffisamment solides pour identifier l'auteur du *Laterculus* avec Silvius, évêque d'Octodurum

* *

La recherche étymologique est souvent appelée à nous éclairer sur l'histoire de la civilisation, là où il ne subsiste pas de documents écrits: on pourra donc considérer ces recherches sur l'origine des noms de poissons comme une contribution à l'histoire ancienne de la navigation et de la pêche de nos lacs suisses. Cependant, il faudrait bien se garder de vouloir dès maintenant dresser des statistiques pour établir, par exemple, le pour cent des mots appartenant par leur origine soit au lexique latin, soit aux vocabulaires celtique et germanique: ce serait négliger certaines distinctions qu'il est indispensable de faire, si l'on ne veut pas s'exposer à tirer d'une

(Martigny), il n'en est pas moins vrai que sa liste de noms d'animaux contient un nombre relativement considérable de mots appartenant exclusivement au territoire franco-provençal ou à la Provence proprement dite. Il faut y distinguer, sans doute, deux parties d'une valeur bien différente pour nos études : 1º fonds traditionnel de noms remontant à diverses sources anciennes, que nous ont révélées les recherches de MM. Thomas, Rom. XXXV, 161, et Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXX, 712; 2º additions faites par l'auteur du Laterculus, qui les a recueillies dans les parlers de sa région natale. Voici la liste des mots confinés au franco-provençal ou à la Provence : aries « bélier » (v. Atlas ling., c. bélier), camox « chamois » (qui n'est populaire en Gaule que dans le territoire alpin), darpus « taupe » (cf. darboun, Atl. ling., c. taupe, taupinière), lacrimusa (cf. p. 14 et Thomas, Rom. XXXV, 180), mus montanus « marmotte » (qui est peut-être une fausse latinisation du nom de l'animal, qui s'appelait déjà à cette époque marmotta, répandu jusque dans les Alpes grisonnes), ambicus (p. 23 n.), pelaica (p. 21), rottas (p. 36), popia, que je crois identique avec le sav. poçhe « têtard », le même mot que poçhe « cuiller, poche » (v. Cornu, Rom. XXXII, 126), iulus (v. p. 34). L'étude systématique du vocabulaire franco-provençal mettra au jour plus d'un continuateur roman de ces mots énigmatiques du texte latin. L'examen attentif de cette liste d'animaux nous enseigne d'ailleurs un fait d'une importance capitale, c'est qu'il existait dès le 4e siècle une notable différenciation lexicologique dans la Gaule romane: c'est ainsi que darpus « taupe » existait sans doute déjà dans le domaine franco-provençal, où le latin tulpa n'a jamais réussi à déraciner le mot indigène sans doute préroman.

enquête pareille des conclusions mal assurées. — En premier lieu, il convient de séparer nettement les poissons qui ont été l'objet d'une pêche active d'avec ceux dont la chair est peu appréciée ou qu'on capture pour servir d'amorce. C'est à la première catégorie, la plus importante pour l'homme, qu'appartiennent le brochet [bétset, brotsè], la truite [traite], la perche [pertse, bolia], l'ombre-chevalier [omble, amble], la féra [féra, besole], gravenche [graventse], la carpe [carpa].

En examinant, au point de vue étymologique, les noms de ces gros poissons de pèche, on est forcé de constater que la majorité en est d'origine préromane [bétset, brotsè, omble, féra, gravenche 1] ou de provenance douteuse [traite, bolia, besole (?)], tandis que seul le nom de la perche (lat. perca) est d'origine latine 2.

Même parmi les noms des poissons de grandeur moyenne et de valeur médiocre [la lotte, le chabot, le goujon, le spirlin, le vairon, la loche, l'ombre (espèces *fluviatiles*); la tanche, l'ablette, le rotengle, le gardon, la chevaine (espèces *lacustres*)], l'élément d'origine préromane ou incertaine ³ est fortement représenté, bien que, il est vrai, les mots latins ou de dérivation romane semblent prédominer ⁴.

¹ Le lecteur n'oubliera pas que les noms de la bondelle, la palée du lac de Neuchâtel, ainsi que du lavaret du lac de Bourget, sont également d'origine inconnue.

² Sur le mot carpa, v. p. 8.

³ Voici les noms des poissons du lac Léman qu'il faudra ranger dans cette catégorie : la lotte : lotta, mustela (?) [aussi la « loche »] ; le spirlin : neuch. barré (vaud. borotha), platé [aussi le « rotengle »]; le vairon : lebette (?), gremoillon [gremelhetta, aussi la « loche »]; petite perche : jola ; rotengle : rotta (qui ne paraît plus être employé sur les bords du Léman) ; gardon : vingari (vendzeron).

⁴ Voici les noms latins ou romans: chabot: tsassot (< cyatiu?), têtu; goujon: goujon (< gobius); vairon: vairon (< varione) [désigne aussi le spirlin], petit saumon, vouardon (?), bambella, amaron (< amar « amer »); loche: moustache, barbot [barbotta « lotte »], dremillha (< dormiculare), baromètre; ombre: ombra (< umbra); chevaine: tseveno (< capitine); tanche: tintso (< tinca) (?); jeunes

L'observation que nous venons de faire permet de supposer que des noms d'un certain nombre de poissons se sont transmis fidèlement de la langue parlée par les Helvètes à celle qui triompha sur les bords du lac Léman, c'est-à-dire aux patois romands actuels. La langue latine, parlée dans la Suisse française après la conquête de notre pays par les Romains, a donc accordé l'hospitalité à un petit nombre de mots préromans désignant des espèces de poissons particulières à nos lacs suisses 1, mais inconnues aux eaux de l'Italie centrale.

En étudiant la terminologie des poissons communs aux quatre systèmes des fleuves suisses (Rhin, Rhône, Tessin, Inn), on est amené à constater la parenté remarquable qui existe entre les noms des bassins du Rhône et du Rhin: bondelle, bündeli [lac de Sempach, etc., v. p. 20 n. 3]; palaie: Balche; féra: felche (Pfärig, Pfärit)²; vengeron: winger; rotta: Rotte « rotengle »; ablo: Laubeli « ablette »; amblo: (h)amel « ombre-chevalier » ³. Ce fait s'explique le mieux par l'existence de la même population préromane ou romaine sur tout le plateau suisse et par les rapports intimes qui n'ont cessé d'exister depuis plus de mille ans entre les Romands et les Alamans. Par contre, les concordances entre la terminologie des poissons vivant dans les lacs de l'Italie supérieure (Lombardie et canton du Tessin) et ceux des bassins du Rhône et du Rhin ne semblent pas être nom-

perches: millecanton, viva, brandenaille; rotengle et gardon: rausa [< rusa (?)], sardine, mirandelle [aussi « l'able »]; ablette: abloblanchet [aussi le « gardon »], borretta (< borri « canard »), medze-merda (« mange-merde »); gardon: sagot, rosse, français.

¹ Il importe d'insister sur les noms des corégones et celui de l'ombrechevalier.

² Parmi les noms des corégones répandus exclusivement dans la Suisse allemande, il faut relever *Albock*, d'origine latine ou préromane (< albu ou < ambicu), *Albeli* (< albula?), renke « mâle de la féra » (p. 23 n.).

³ Je laisse de côté: goujon: Gütsche (lac de Bienne), plyatè; Ischerliplatte « spirlin », bambela, bambeli: « vairon », amblo: ampali (lacs de Bienne et de Morat) « ombre-chevalier », qui sont peut-être des emprunts faits à une date relativement récente.

breuses: trinscia: Trüsche; scazzun: tsaso « chabot » (?); bot: Butt: bot « chabot, têtard » ¹; enfin, les noms de poissons appartenant aux eaux des Grisons, dont la faune ichthyologique est très pauvre, semblent tantôt s'appuyer sur celle des patois alamans [forella, schilt, ašer, frilla(?)], tantôt sur celle des patois lombards (scarun « saumon », rambot « têtard, chabot (?) »; plotra « rotengle » (?), tandis que le nom surselvan de la truite: lik'iva, haut-engad. smarok', paraissent attribuables exclusivement au domaine rétoroman.

En présence de la persistance des mots préromans dans la terminologie des poissons, on serait porté à croire que les noms des instruments et des outils servant à la pêche remonteraient également en partie à l'époque préromane. Cependant, bien que rien n'empêche d'admettre que les palafitteurs ou les Helvètes aient déjà fait usage du hameçon et du filet pour prendre les poissons, le vocabulaire technique des pêcheurs romands ou alamans n'offre guère de termes communs qui nous reportent à l'époque précédant l'établissement des Romains en Suisse. A en juger d'après une enquête sommaire, ce seraient même les Romains qui auraient introduit les engins perfectionnés destinés à augmenter le produit de la pêche: en effet, nos pêcheurs alamans continuent à se servir 1º de la säge < sagena² (lac de Constance), Id. VII, 477, Liebenau 38, attesté déjà dans le v. h. all. v. b. all. segina, frison. seine, angl. segne, Kluge Pauls Grundriss I 2344, et Archiv f. das Stud. d. neuern Sprachen CVIII, 1942; 20 du tracht (garn) < tractu, Id. II, 425, Schw. F. Ztg. I, nº 8: Trachtgarn (témoignage du mot qui remonte au moyen âge), Liebenau 38 3; 30 de la Tragele (Troglen, lac

¹ La carpe a son histoire particulière, v. p. 8.

² Le mot s'est conservé aussi dans les langues romanes: a. frç. seine « filet qu'on traîne sur les grèves » (v. Atlas ling., c. filet), anc. prov. sagena « sorte de vaisseau » (?), — il semble absent de la Suisse romande, — bergam. saina, com. saina « sorta di rete simile al tramaglio » (Monti), tosc. sagèna, etc.

³ Le latin tractu sert à désigner tantôt un engin de chasse (cf. mil.

de Bienne dans Liebenau 126, Trogele, lac de Constance, Klunzinger 168) < tragula¹, qui est aussi entré dans le v. angl. troeglian (drognet < tragum), Kluge, Pauls Grundriss I² 346; 4° Klusgarn (lac de Constance), Id. II, 421, Klunzinger 191, Liebenau 38), pour lequel il faudra peut-être rappeler l'existence des reti da chiusa, Schuchardt, Rom. Etymol. II, 107; 5° Warlef [Suisse centrale, Id. III, 1149; IV, 1454 (lac de Thoune), Liebenau 90, 127 (lac de Bienne)], qui n'est pas autre chose que vertibulum, transformé par l'étymologie populaire²; 6° Arrach « palissade installée le long du bord pour retenir les poissons » (lac de Constance) < arca (?), v. Id. I, 388, Klunzinger 191 [v. aussi frib. arts2 a péssons « réservoir à poissons » (Montbovon, Lessoc)³. Enfin, les verbes pulsen, qui,

tracc « arnese da caccia », portug. trauta « rasto da caça » (Cornu, Grundriss I 2 925), tantôt un filet dont je ne puis malheureusement indiquer ni la forme ni l'usage: vén. trata (Boerio), et Gustav Meyer, Neugriech. Stud. IV, 90, mais cf. aussi com. tracc de red « una tirata di rete » (Monti). — Déjà en latin tractus désignait la laine entourée autour de la quenouille et Ausone nous parle des stataria retia suberinis corticibus extendere, signis per certa intervalla dispositis tractus funium librantur hamati.

¹ Le mot est largement représenté dans les dialectes romans de l'Italie, de la France et de l'Espagne; je me borne à citer ici les formes des patois avoisinants de la Suisse romande : vaud. trahlla « tramail, sorte de filet » (Bridel), tandis que la tragualla (Bridel) du Lac de Morat (Liebenau 119) doit être expliquée comme un emprunt fait aux patois alamans voisins : Trogala. Le mot, au sens de « filet », semble faire défaut sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie et du canton du Tessin.

² V. les nombreuses formes que M. Schuchardt a recueillies dans la Z. f. rom. Phil. XXX, 208, frç. verveux « filet circulaire soutenu par des cercles qui vont en diminuant jusqu'au fond où tombe le poisson », poitev. mervau, Meyer-Lübke, Rom. Gramm. II, § 500, Thomas, Rom. XXXVII, 128, Atlas. linguist. c. filet (P. 510); à Sugiez: bèr fou, Bull. du Gloss. VI, 57 (cf. aussi Bridel 25), vèrvò, voirveau (Jura bern.).

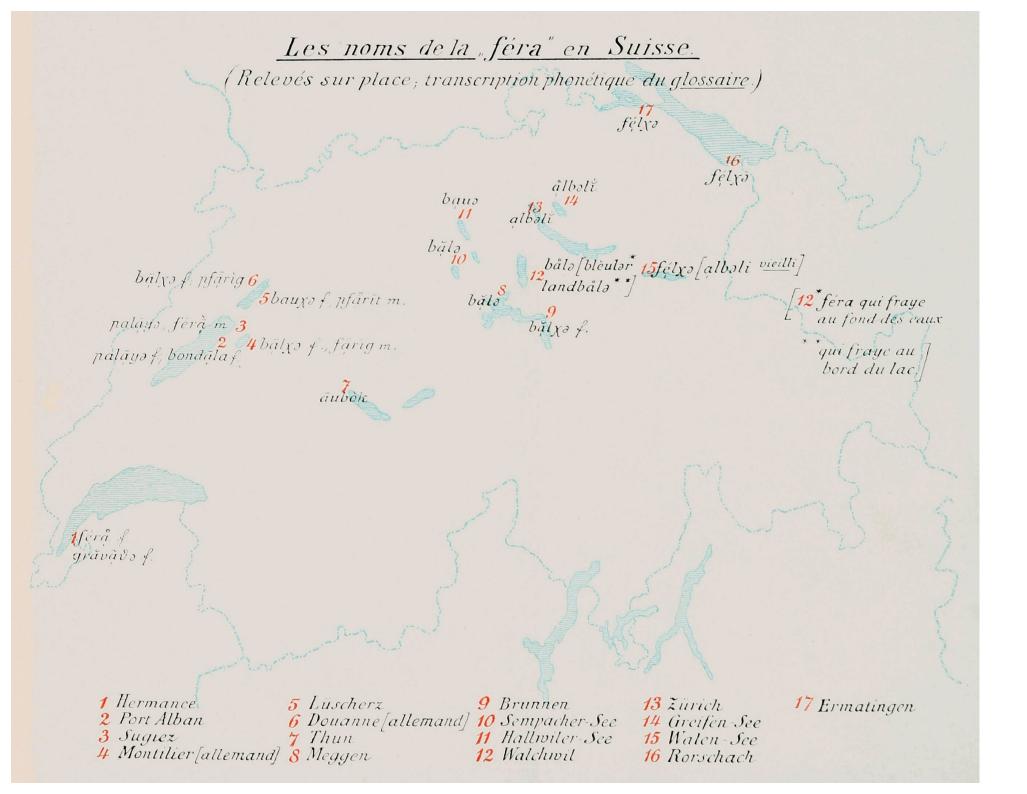
³ Les patois romans (italiens et franco-provençaux) ne semblent connaître ni la *rüsche* d'origine incertaine, *Id*. VI, 1476-79, ni la *Bere* (< lat.-grec. pera, *Id*. IV, 1455), qui, il est vrai, est entrée, à une époque récente, dans les patois du Jura bernois *bio*, *beio*, *béo* (Glossaire).

il est vrai, n'est pas attesté au sens de « troubler l'eau pour chasser les poissons » ¹ dans nos patois allemands (*Id.* IV, 1219) et *trible* ² (Liebenau 49), qui entre dans la famille de tribulare, Schuchardt, *Rom. Et.* II, 137, complètent la terminologie technique du pêcheur ³.

¹ Le blunzer « bouille » (v. Id. V, 126) se rattache peut-être à la famille nombreuse que M. Schuchardt a étudiée dans ses Rom. Et. II, 128-129; le Jager (Id. V, 126 s. blunzer) est peut-être une traduction allemande de la tschassaussé (?) Liebenau 120 (v. aussi ltyéta de tsèss « bateau de chasse » (Sugiez) Bulletin VI, 58, qui est appelé à Bienne Jager, Id. III, 19). Le vivier du bateau est appelé à Sugiez: grè (Bulletin du Gloss. VI, 56), qui n'est peut-être pas autre chose que le gra(u)s « vivier » du lac de Bienne. Id. II, 782, Liebenau 129.

² Vaud. troblya « filet à manche », valais. trublya « grand filet », vaud. trobyā « agiter l'eau », Sugiez trubya « filet à manche qui sert à prendre les p. » Bulletin du Gloss. VI, 55, 59 et trobla, Liebenau 18 (document de Romainmôtier). — La cincta « circuitus, ambitus, modus piscandi, quo circumeundo pisces cinguntur et capiuntur », Liebenau 38, n'a pas laissé de traces dans les dialectes de la Suisse allemande; je n'ai pas réussi non plus à retrouver pour le mot pala dans les patois actuels un sens analogue à celui qui est attesté dans un document genevois du 14º siècle: secundum bonos usus Roddani fructus omnes et exitus seu proventus duarum palarum... in piscaria Roddani, quarum una vocatur magistra pala, et alia pala Vissery (Liebenau 61 traduit le mot par « Fach »; v. Id. I, 638). Mais peut-être sera-ce le mot pala « petit échafaudage composé de quelques morceaux de bois, perches, liteaux » (pour quel usage?), relevé par Bridel?

³ Il ne faudrait pas oublier non plus le type du vieux bateau plat à flancs parallèles, sans quille, de forme rectangulaire ou à proue effilée (Forel 538), qui porte dans nos patois alamans le nom de naue (Id. IV, 880), correspondant exactement à la nau, na, nauha (Bridel), Jura bernois nava (Gloss.) et à ses dérivés navattai « batelier », naviot « petit bateau » [Sugiez: gró navé « grand bateau pour quatre personnes », navyó « b. pour deux personnes » (Bulletin du Gloss. VI, 58)], vaud. nā, nō, Odin, Phonologie des patois du canton de Vaud 21, navata, navaterio déjà dans Bruchet, p. 339, 608. Sur les rapports qui existent entre les formes alamanes et romandes, v. Kluge, Pauls Grundriss ² I, 341, Schuchardt, Z. f. rom. Phil. XXIII, 186; XXIX, 555-556. Enfin, M. Schuchardt a attiré tout récemment l'attention des romanistes sur l'allem. sāss, sōssa, qui se rattache au bergam. sassola, mil. sasser, sassera, etc., prov. mod. sasso, sanso « pelle creuse à anse ou à poignée qui sert à



Mais il est temps de terminer cette excursion scientifique qui a risqué plusieurs fois de m'entraîner trop loin, car il est toujours bon de se rappeler la belle maxime d'Euripide

> Οὖτω τὸ λίαν ἦσσον ἐπαινῶ τοῦ μηδὲν ἄγαν καὶ ξυμφήσουσι σοφοί μοι. (Hippolyte 263-265.)

> > J. Jud.

jeter l'eau hors des bateaux », v. Z. f. rom. Phil. XXXIII, 655. — Je laisse de côté le Weier < vivariu, vaud. vivjé « réservoir ou étang à poissons », qui a été introduit chez nous par les moines de nos grands monastères suisses.

INDEX

OFFRANT TOUS LES MOTS QUI ONT ETÉ L'OBJET D'UNE DISCUSSION OU QUI SEMBLAIENT ASSEZ IMPORTANTS POUR ETRE RELEVÉS

I. Mots romands et bases latines ou préromanes.

abletta 37	bonde frç 20 n.	ferrata 24
albula 37	bondelle 19	français 38
amaron 15	borotha 13	gibbion 21 n.
ambicus 23	borreta 37	gobione 12
ambone 33 n.	brame 36 n.	gotroouza 18 n.
amulus 40	brandenailles 34	grava 20-21
anbra sav 40	broccu 32	gravenche 20
arca45	brotset 32	grè 46 n.
bamb 15	bundos 19	gremelhetta16
bambella 15	cambos 23 n.	gremoillon 14
barbot (petit) 16	capitine 29, 30	grisetta 14
baroche 13	carpa 8	guglė 17 n.
baromètre 17	cincta 46 n.	jolerie 34
beccu 32	culyereta valais. 11 n.	julus 34
bèrfou 45 n.	cyathiu10	lacrimusa14
besole 27,37	darpus 41 n.	lava 28 n.
bétset 32	dartre 16	lavaret 28 n.
biə 45 n.	darvita 16	lebette 14
bisola 27	dormiculare . 16	levaricinu . 28 n.
blajhon sav 12 n.	dremillha 16	lota 6
blanchet 37, 38	fago 38	lotte (petite) 16
blavin 14	fario 27	lucius 31, 32 n.
bolya 33	faro 27	medze-merda 38
(bom)byciu 28, 29	féra 23-27	milcanton 33
bondalir 20 n.	(férit) 18 n.	mirandelle 37

motaila, 7, 16 mouar de borra 32 moustache 16 mus montanus 40 n. mustela, 7 nau 46 n. navis 46 n. naze 37 ombra 17 ombre-chevalier 39-40 pala 46 n. palatae 21	plyate	tribulare				
palée	saumon (petit) . 14 têtu	veiron . 12 n, 13-14 vendesia 30 n. vengeron 39 vertibulum 45 vèrvò 45 n. vingari 39 viva 34 vivariu 47 n. vouardon 14				
ašer b. engad. 18 n. berton com 35 n. beutt com 12 n. Bonda (nom de lieu). 19 bondai bresc 19 cent-in-bocca com. 15 n. chiusa (reti da) . 45 culleres gallic 11 n. frilla posch 31 n. gheubb com 35 n.	kjažole 11 n. lik'iva surselvan. 31 n. marok' b. engad. 31 n. pigh. com 39 n. piota com 36 n. plotra h. engad. 36 n. rambot b. engad. 12 n. rattell com 35 n. rilanka (Ems) . 31 n. saina com 44	scarun surselv. 31 n. scarus 31 n. scazòn com 10 šilt h. engad 31 n. starnicol com 15 n. strinz com 8 n. trata vén 45 trinscia com 8 n. vairòn com 15 n. žvol (Ems) 17 n.				
III. Mots alamans et allemands.						
ameli 15 n. ampeli 40 n. arrach 45 äsche 17-18 n. balche 21 n. bambeli 13 n., 15 bere 45 n. blunzer 46 n. bündeli 20 n. butt 15 chropfer 18 n. felchen 24 ss.	graus	rilanke				

¹ Je regrette infiniment de ne pas avoir pu consulter l'étude intéressante de M. Pavesi, *La distribuzione dei pesci in Lombardia*, 1896, que je n'avais réussi à me procurer qu'après avoir donné le bon à tirer aux dernières feuilles d'impression